



JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

Un projet forestier de 40 000 hectares lancé à Ngo dans les Plateaux

La 35^e édition de la Journée nationale de l'arbre, célébrée samedi 6 novembre, a été marquée par la mise en route par le gouvernement congolais d'un ambitieux projet de plantation de 40 000 hectares de forêts à une trentaine de kilomètres de la localité de Ngo, dans le département des Plateaux.

Financé par la société Total Energies, le projet dit Batéké Carbon Sink, Bacasi en sigle, se développera sur de vastes étendues de terres dans l'objectif de préserver durablement l'environnement et aussi créer des emplois. Le coup d'envoi a été donné par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, au nom du président de la République.

Page 16

Le Premier ministre arrosant une pépinière d'Acacia



DÉCLARATION DE PATRIMOINE

Des assujettis défilent devant la Cour suprême



Jean Ngalebayi déposant sa déclaration/Adiac

La plus haute juridiction nationale a réceptionné, le 5 novembre à Brazzaville, les déclarations de patrimoine de trois membres du gouvernement, absents à

l'audition solennelle du 25 octobre dernier et celles d'autres autorités nationales. « Cet empressement témoigne du fait que les membres du gouvernement ainsi que tous les assujettis s'inscrivent fermement dans la doctrine d'une nouvelle forme de gouvernance publique », a fait savoir le premier président de la Cour suprême, Henri Bouka.

Page 3

EDITORIAL

Tour de vis

Page 2

GIACOMO DURAZZO :

« Nous voulons accompagner le Congo dans sa sortie du tout pétrole »

Le nouvel ambassadeur de l'Union européenne, Giacomo Durazzo, définit dans cette interview exclusive aux *Dépêches de Brazzaville* les axes prioritaires de son mandat en République du Congo.

Il s'agit, a-t-il indiqué en substance, d'œuvrer à l'amélioration des relations de coopération, de renforcer le dialogue avec les autorités et d'aider le Congo à réduire sa dépendance au secteur pétrolier.

Page 7



INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT

Le Congo sollicite l'assistance de la Chine

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a souhaité le 5 novembre à Brazzaville, l'appui de la Chine dans l'extension du réseau internet très haut débit en République du Congo.

« Dans notre pays, il y a encore des zones

qui ne sont pas interconnectées par le réseau à très haut débit. Nous devons réduire la fracture numérique », a-t-il indiqué lors du premier forum de coopération Chine-Afrique sur le système de navigation par satellite.

Page 4

ÉDITORIAL

Tour de vis

A Brazzaville, ces jours-ci, les Congolais ont repris le masque de protection contre la covid-19, même s'il y en a quelques-uns encore qui le disposent sous le menton, le tiennent en main ou encore le gardent dans leur poche. Désormais, les éléments de la police chargés d'observer le comportement des usagers de la route sont visibles. Il y avait bien longtemps qu'on ne les avait pas vus à l'œuvre comme du temps où l'on parlait de première, deuxième vague.

Ceci est certainement la preuve que les annonces du gouvernement sur la survenue de la troisième vague de covid-19 produisent leurs effets. Quand bien même les gens n'adhèrent pas encore tous à l'idée de se faire vacciner, les dispositions envisagées par les autorités à tous les niveaux sont telles qu'il pourrait être difficile aux non-vaccinés d'avoir accès à certains services publics dans les semaines et les mois à venir. A moins que la courbe des contaminations baisse drastiquement pour permettre l'assouplissement des mesures barrières renforcées.

Dans certaines administrations publiques, notamment, la présentation du bulletin indiquant que l'on a été vacciné est dorénavant exigé pour les employés et les usagers. En même temps se mettent en place des mécanismes pour déceler d'éventuels resquilleurs tentés de copier la fiche appartenant à autrui. Il est vrai que partout où elles ont été renforcées, les mesures anticovid-19 ont créé des tensions en ce qu'elles empêchent aux uns et aux autres de vivre plus librement.

Ailleurs, dans les pays où les pertes en vies humaines dues à cette pandémie s'expriment en centaines de milliers, en dépit des polémiques toujours vives sur l'opportunité des vaccins homologués, le salut est envisagé à travers l'observation des mesures barrières, la quarantaine, le confinement, le vaccin. La rigueur qui s'ensuit est aussi le moyen par lequel les citoyens recouvrent petit à petit une vie quasiment normale.

Au Congo, pour la première fois depuis l'application de ces mesures, les bus du transport public sont soumis au protocole de limitation des clients à bord longtemps réservé aux autocars privés. Pour qu'il soit compris de tous, ce tour de vis doit faire de la place à une intensification de la communication sur l'utilité pour chacun de préférer le vaccin au fétichisme de la négation. Bien entendu, le souhait pour tous est que la vie reprenne ses droits dans toute sa plénitude et le plus vite possible.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉFORME DE L'ÉTAT

Le Royaume du Maroc va accompagner le Congo

L'annonce a été faite par le chargé d'Affaires du Royaume du Maroc en République du Congo, Abdellatif Seddafi, à sa sortie d'entretien avec le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'État, Luc Joseph Okio, le 3 novembre.



Luc Joseph Okio et Abdellatif Seddafi lors de l'entretien/DR

Le président la République, Denis Sassou N'Guesso, a fait de la réforme de l'État un outil important pour la modernisation du Congo. Afin de mettre en musique ce secteur, le Royaume du Maroc, réputé en matière de réforme de l'État, va accompagner le Congo dans sa politique de modernisation. C'est dans ce contexte que Luc Joseph Okio, à qui revient ce portefeuille, a échangé avec le chargé d'Affaires du Royaume du Maroc, Abdellatif Seddafi. A sa sortie d'audience, Abdellatif Seddafi a exprimé sa satisfaction d'avoir échangé sur des sujets d'une extrême importance avec le ministre. « J'ai eu l'honneur et le plaisir d'être reçu en audience par le ministre. Nous avons saisi cette opportunité pour échanger sur l'expérience du Maroc en matière de la réforme de l'État en termes d'instrumentalisation de

publique pour le développement. C'était effectivement un échange fructueux sur la dimension transversale et horizontale de cette coopération qui peut toucher aussi bien la digitalisation du service, l'administration territoriale, la formation, l'organisation ponctuelle des missions et des séminaires pour le renforcement des capacités. C'est un éventail de coopération », a-t-il indiqué.

Et de poursuivre : « Nous avons eu l'occasion de mener notre exercice, celui d'amélioration des conditions d'environnement des affaires. C'est un chantier stratégique qui contribue non seulement à la modernisation des structures mais aussi à l'élan de compétitivité de nos économies réelles », a déclaré Abdellatif Seddafi.

S'agissant du coup de pouce

à la coopération, le chargé d'Affaires a fait savoir que prochainement, une feuille de route pratique et pragmatique sera établie, à court et moyen termes, permettant non seulement de diversifier cette coopération mais de la hisser à un niveau stratégique de confiance et de solidarité agissante entre les deux pays et les deux chefs d'État.

Quant à l'arrivée prochaine à Brazzaville des experts marocains pour former les cadres du ministère en charge de la Réforme de l'État, le chargé d'Affaires a signifié que ce point a été soulevé dans leurs échanges avec le ministre. Pour ce faire, ils vont travailler au niveau de l'ambassade et l'équipe des collaborateurs du ministère en charge de la Réforme de l'État pour fixer une feuille de route avec les dates, les missions et un cap pour sa mise en œuvre pragmatique et pratique.

Bruno Okokana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DISPARITION DE CLÉMENT MOUAMBA

Un livre de condoléances ouvert à la primature

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a officiellement rendu hommage, le 5 novembre à Brazzaville, à l'ancien chef du gouvernement, Clément Mouamba, décédé le 29 octobre dernier à Paris, en France, en inaugurant le livre de condoléances ouvert pour la circonstance.



Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso

Outre la signature du livre de condoléances qui restera ouvert dans le hall de la primature pour permettre à tous ceux qui ont connu l'ancien Premier ministre de pouvoir témoigner, la cérémonie d'hommage a été marquée par une revue de troupes, l'observation d'une minute de silence et de la sonnerie aux morts.

« ...tu auras été et seras pour longtemps un repère important dans ma carrière et dans ma vie. Par cet acte, j'anticipe simplement la longue chaîne de témoignages que tes anciens collaborateurs qui t'ont côtoyé et accompagné pendant ta riche carrière vont à tour de rôle porter dans ce livre, ouvert pour la circonstance. Il sera, pour chacun de nous, question de rappeler les riches souvenirs, enseignements et bonnes pratiques que nous avons retenus de toi et qu'il nous faut transmettre aux générations futures dans un élan d'altruisme et d'allocentrisme de sorte que la nation entière profite de ton expérience, de ton patriotisme et de ton dévouement au service de la République et de la mère patrie... », a écrit Anatole Collinet Makosso dans le livre de condoléances ouvert à la primature.

Notons que la cérémonie s'est déroulée en présence des cadres et agents de la primature, ainsi que ceux des structures rattachées, notamment la Direction centrale des logements et bâtiments administratifs et l'Autorité de régulation des marchés publics.

Parfait Wilfried Douniama

DÉCLARATION DE PATRIMOINE

Des assujettis défilent devant la Cour suprême

La plus haute juridiction nationale a réceptionné, le 5 novembre à Brazzaville, au cours d'une audience spéciale, les déclarations de patrimoine de trois membres du gouvernement, des présidents de deux institutions ainsi que celles d'une dizaine de directeurs de cabinets des ministres.



Les directeurs de cabinet des ministres déclarant leur patrimoine./Adiac

Absents lors de l'audition solennelle du 25 octobre dernier, les ministres Jean-Jacques Bouya de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, Emile Ouosso des Zones économiques spéciales et de la Diversification économique, et Bruno Jean Richard Itoua des Hydrocarbures, ont déposé leurs déclarations de patrimoine le 5 novembre. Ils ont été imités par les présidents de la Commission nationale des droits de l'homme, Valère Gabriel Eteka-Yemet, et de la haute autorité de lutte contre la corruption, Emmanuel Ollita-On-dongo ainsi que treize directeurs de cabinets des ministres, dont celui de la Communication ainsi

que celui des Postes et Télécommunications.

Eux aussi assujettis à cette exigence constitutionnelle, les magistrats de la Cour suprême ont commencé à déposer leurs déclarations de patrimoine. En effet, après le Premier président, Henri Bouka, le 25 octobre, le tour est revenu le 5 novembre au président de la chambre pénale, Jean Ngalebayi; à l'avocat général, Simon William Mviboudoulou; et au juge suprême, Jérôme Patrick Mavoungou, de faire autant. Présidant l'audience, Henri Bouka s'est félicité du fait que les membres du gouvernement sont les premiers à se soumettre à cette exigence constitution-

nelle. « Cet empressement, cet enthousiasme, manifeste solennellement que les membres du gouvernement s'inscrivent fermement dans la doctrine d'une nouvelle forme de gouvernance publique. Le respect des lois de la République, la peur de la loi, le culte de la loi sont les leviers extraordinaires sur la voie du progrès », a rappelé le premier président de la Cour suprême. Selon lui, les images que les audiences spéciales de déclaration de patrimoine offrent à la nation congolaise, depuis le 25 octobre dernier, sont très belles pour l'Etat de droit et pour les vertus d'une gouvernance plus adéquate.

P.W.D.

LE FAIT DU JOUR

Addis, la maison commune

La ville-siège de l'Union africaine-UA- est en proie au doute. Le 3 novembre, quasiment une année après l'éclatement de la guerre qui l'oppose à la région du Tigré, le gouvernement du Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, a décrété l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire national. Il a appelé à la mobilisation générale contre l'avancée des troupes du Front de libération du peuple tigréen qui menacent de marcher sur la capitale du pays et prendre le pouvoir.

A l'étape actuelle des événements, la communauté internationale tente de s'interposer par des appels à la retenue et se heurte à l'intransigeance des parties au conflit. Addis-Abeba, la capitale fédérale et Mekele, la principale ville régionale du Tigré, refusent d'entendre raison laissant craindre un embrasement général. Cette crise interne survient pour le moins dans un contexte sous-régional tendu.

En effet, les dissensions avec les voisins soudanais et égyptien, consécutives à la construction par l'Ethiopie de l'imposant barrage dit de la renaissance sur le Nil, ne sont pas apaisées. Addis-Abeba, Khartoum et le Caire ne sont pas encore parvenus à parler d'une même voix sur les conséquences environnementales possibles qui découleraient de la mise en service complète de cette infrastructure à laquelle l'Ethiopie tient pour son développement.

Après plus d'une décennie d'accalmie, l'Ethiopie qui, à l'instar de beaucoup d'autres pays africains, a connu des longues périodes d'instabilité, a renoué malheureusement pour son peuple avec la guerre civile. Dans une certaine mesure, le prix Nobel de la paix décerné au Premier ministre éthiopien en 2019, en compensation de son initiative de sceller la réconciliation avec l'Érythrée (pays contre lequel l'Ethiopie était en guerre pendant des années), prend ombrage des effets du conflit en cours duquel les

civils payent un lourd tribut.

Que faire pour ne pas que la belle Addis-Abeba et ses quelque cinq millions d'habitants qui accueillent les institutions panafricaines ne sombrent dans des violences de grande ampleur ? L'Ethiopie a ceci de commun avec l'Afrique qu'elle est le sol sur lequel l'organisation continentale a vu le jour, il y a de cela cinquante-huit ans jour pour jour. Ce statut prestigieux souffrirait dans son essence si la capitale des Pères-fondateurs du rêve africain de l'émancipation faisait les frais d'une terrible guerre civile.

Au fond, peut-être que l'Ethiopie peine à se reformer en dehors de la préférence qu'il a eue, il y a quelques années, de se fédérer autour d'Etats régionaux à forte dose ethnique. Peut-être donc que les équilibres observés depuis, voire les déséquilibres résultant des préoccupations de pacification à l'issue de longs conflits fratricides seraient à l'origine des re-

tournements présents. On se trouverait ainsi devant des situations complexes qui appellent les dirigeants de tous côtés à un grand sursaut national. Mais à les entendre parler, il semble improbable pour l'instant d'envisager une issue pacifique à cette guerre civile qui risque de s'éterniser.

Devant le péril certain, à défaut de disposer d'une force d'interposition capable de stopper les deux ennemis dans leur progression les uns vers les autres en vue certainement de la bataille finale, l'UA va-t-elle devoir faire ses valises et évacuer Addis-Abeba ou, au contraire, prendre toutes les initiatives susceptibles d'amener les parties à dialoguer ? La seconde option serait la meilleure, mais l'organisation panafricaine en a-t-elle vraiment les moyens ? On peut en douter mais on ne sait jamais. Un miracle de dernière heure peut bien se produire si l'UA se montre audacieuse.

Gankama N'Siah

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Congo sollicite l'accompagnement de la Chine pour réduire la fracture numérique

Afin de couvrir les zones encore non connectées par le réseau internet, la République du Congo compte sur l'aide de la Chine, via le partenariat gagnant-gagnant existant entre les deux pays.

Le ministre congolais des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, a émis le souhait lors du premier forum de coopération chine-Afrique sur le système de navigation par satellite, tenu le 5 novembre par visioconférence.

« Le Congo a été invité à prendre part à ce forum pour apporter sa contribution en vue de voir dans quelle mesure le système de navigation par satellite peut apporter une plus-value dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant », a indiqué le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique.

Ajoutant : « Dans notre pays, il y a encore des zones qui ne sont pas interconnectées par le

réseau à très haut débit. Nous devons réduire la fracture numérique. Car, outre le secteur des TIC, les réseaux satellites sont également importants dans le domaine agricole avec les changements climatiques ».

Les deux parties ont annoncé un renforcement de la coopération dans ce secteur. En ouvrant les portes du système de navigation par satellite, la Chine accepte d'offrir à l'Afrique et au monde ses opportunités de transformation numérique via satellite, compatibles avec d'autres systèmes mondiaux existants et les standards internationaux de l'Organisation internationale des télécommunications.

Léon Juste Ibombo s'est réjoui de ce que les solutions qui ont été proposées lors de ces assises

reposent sur les tendances futures à promouvoir la durabilité sur les plans environnemental, économique et social, mais aussi à contribuer à la réalisation de cinq buts stratégiques du programme Connect 2030, à savoir la croissance, l'inclusion, la durabilité, l'innovation et le partenariat.

Signalons que pour réduire la fracture numérique, le Congo dispose déjà d'une stratégie nationale de développement de l'économie numérique, du cadre attractif aux investissements étrangers. On note également la construction des infrastructures des télécommunications en vue du déploiement cohérent et équilibré des contenus et réseaux via la vision Congo digital 2025 etc.

Le forum chine-Afrique sur le système de navigation par satellite, tenu par visioconférence, a été initié par le Sénégal et l'Union africaine (UA). Le Congo y participe en qualité de président en exercice de l'Alliance Smart Africa et du Comité technique spécialisé l'UA en matière de Techniques de l'information et de la communication (TIC).

Lopelle Mboussa Gassia

EMPLOYABILITÉ

Le budget 2022 du PDCE fixé à 4,4 milliards FCFA

Le comité de pilotage du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) s'est réuni à Brazzaville le 29 octobre. Il a adopté le budget et les orientations de la feuille de route pour l'année prochaine.



Les membres du comité de pilotage DR

Un montant de 4,4 milliards F CFA a été approuvé pour couvrir les trente-deux activités prioritaires pour l'année à venir. L'objectif, selon le comité de pilotage, était de doter le projet d'un plan de travail et du budget annuel pour couvrir les besoins financiers dans la période d'avril à décembre 2021 et du financement additionnel pour les périodes d'avril à décembre et aussi de janvier à décembre 2022. Cette session a aussi permis de porter à la connaissance des membres du comité de pilotage les informations pertinentes sur le cadre national de certification professionnelle ; mais aussi d'enrichir l'étude sur les métiers porteurs au Congo. Dans le but de veiller au bon fonctionnement et de rendre efficient le projet PDCE, le comité de pilotage a également validé un autre budget de Plan de travail et un budget annuel; celui de l'avance de préparation du financement additionnel couvrant la période d'avril à décembre à hauteur de 2 296 586 450 F CFA pour les trente-deux activités et aussi du projet parent pour une somme de 670 102 558 F CFA.

Il faut noter que le comité de pilotage du PDCE a mis en place le rapport d'audit externe, exercice 2022.

Mondésire Ikando (Stagiaire)

« Le Congo a été invité à prendre part à ce forum pour apporter sa contribution en vue de voir dans quelle mesure le système de navigation par satellite peut apporter une plus-value dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant »

ZES D'IGNIÉ

L'Etat concède un hectare à la société Binto

L'Etat congolais a concédé une superficie d'un hectare à la Société Binto s.a pour l'implantation d'une usine de fabrication de ciment colle.

Le 5 novembre, une mission technique conduite par le directeur de cabinet du ministre en charge des Zones économiques spéciales (ZES), Frédéric Manienze, a permis à la délégation de la société Binto s.a d'apprécier l'étendue de la ZES d'Ignié. Cette descente sur le terrain a également permis aux investisseurs de déterminer le site d'implantation de cette usine, laquelle bénéficiera des installations de Sipam (au village Impini), une société anonyme de droit congolais œuvrant principalement dans le domaine de l'exploitation forestière et celui des travaux publics. « Des prélèvements avaient déjà été faits aux fins des analyses physico-chimiques », a assuré le directeur de cabinet du ministre.

Au cours de cette mission, qui fait suite à la réunion entre le ministre et les promoteurs du projet d'implantation de l'usine de ciment colle, la délégation équato-guinéenne a eu un aperçu sur la garantie que vont offrir les carrières pour l'approvisionnement de l'usine en matière première, notamment le sable fin.

« Nous sommes rentrés dans le domaine de production de ciment colle parce que notre expérience nous a permis d'y aller. Le sable fin est la première matière première que nous utilisons, soit environ 75% du coût de production.



Une vue du site d'implantation de l'usine

Et nous n'exportons que 25% des produits chimiques. Au Congo, cette matière première existe en abondance. C'est une grande opportunité pour la société Binto s.a », a relevé Kodjo Nekou, responsable financier du projet.

Après cette concession, l'Etat congolais devrait s'atteler à l'électrification de la zone, à l'approvisionnement en eau et à l'installation de la fibre optique dans un délai de trois mois comme promis par le ministre des ZES, Emile Ouosso, et celle en charge de l'Économie, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

« Nous avons vu les travaux qui sont en cours de réalisation en ce qui concerne l'électrification de la ZES d'Ignié. Donc les problèmes environnementaux ne sont pas écartés. Ils sont de grande importance », a fait savoir Frédéric Ma-

nienze. Suite à cette mise en œuvre, la société Binto devrait démarrer, en février 2022, les travaux en vue de son installation, avant d'entrer dans la phase d'exploitation. A en croire Kodjo Nekou, cette usine créera, à terme, 131 emplois dont 32 emplois directs et 99 emplois indirects. « Une fois recrutés, les jeunes congolais seront formés, pendant six mois, en Guinée équatoriale, puisque nous possédons déjà une technologie assez avancée », a-t-il indiqué. De retour au Congo, ces jeunes travailleront aux côtés des Equato-Guinéens, une manière pour ces investisseurs de promouvoir la coopération sud-sud.

Des avantages attrayants

Initialement, deux sites avaient été choisis par la société Binto s.a. Or, ces sites étant hors zone empêche-

raient à cette entreprise de bénéficier des avantages fiscaux et douaniers qu'offre l'implantation d'une société dans la ZES. D'où, le choix du site situé au village Impini.

« Ces avantages nous réconfortent aujourd'hui en quittant le sol du Congo Brazzaville. Nous bénéficions de l'exonération de l'impôt sur les sociétés pendant dix ans. A partir de dix ans, nous aurons un taux qui est de 10%. Nous bénéficions également de l'impôt sur les revenus des personnes physiques pour les expatriés qui est à 0%. Pour les Congolais, c'est le droit commun », a relevé le responsable financier du projet.

« Tout ce que nous allons importer pour mettre notre usine en place est exonéré. Aussi, nous avons la possibilité de rapatrier nos bénéfices. Nous pouvons éga-

lement faire circuler nos produits dans la zone Cémac. Ces avantages nous réconfortent », a salué cet émissaire qui espère en la venue d'autres investisseurs de la sous-région.

Il sied de souligner que cette société équato-guinéenne a une expérience de trois ans dans la production de ciment colle. Outre cette expertise, l'entreprise œuvre dans l'exploitation des carrières de pierres brutes et leur transformation, dans l'exploitation de la carrière du sable fin, et une centrale à béton, avec dix ans de savoir-faire. Succursale du groupe Evita, cette société produira du ciment colle de marque « Evitacol ».

Notons que le groupe Evita est une entreprise en pleine expansion. Engagée dans le développement industriel de la Guinée-Équatoriale, cette société garantie, selon elle, un produit de haute qualité. Son expérience dans le secteur a permis d'être une référence nationale en matière de gestion efficace des ressources, de service de qualité et de service à la clientèle. Avec dix ans d'expérience, elle produit du ciment colle de diverse qualité distribué en sac de 20 et 25 kg, à savoir Col blanc, Col spécial, col gris, Col porcelaine blanc, Col porcelaine gris, et Rev fine.

Josiane Mambou Loukoulou

INTERVIEW

Rosalie Matondo : « Les partenaires doivent aider le Congo à financer les projets en faveur de la population en zones forestières »

Représentée par sa plus haute autorité, la République du Congo participe activement aux travaux de la 26e Conférence internationale sur le climat (COP 26), qui se poursuivent à Glasgow, en Ecosse. Dans un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville, la ministre congolaise de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, revient sur les progrès réalisés par son pays ces dernières années en matière de gestion forestière et les attentes vis-à-vis des partenaires au développement.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Quels sont les principaux défis de la conservation de la biodiversité en République du Congo ?

Rosalie Matondo (RM) :

Je tiens tout d'abord à vous remercier, pour cette opportunité que vous m'offrez de m'exprimer sur des sujets d'actualité. À titre de rappel, la tradition de conserver la biodiversité dans notre pays remonte à l'époque coloniale, avec la création du premier parc national en 1935, le Parc national d'Odzala. Notre pays compte officiellement dix-sept aires protégées, qui couvrent une superficie de 3 889 370 hectares, soit 11,37% du territoire national. À côté de cette approche de conservation basée sur la création des aires protégées, la conservation de la biodiversité a été étendue aux forêts de production, notamment à travers les séries de conservation et de protection définies dans les plans d'aménagement des concessions forestières.

Malheureusement, de tout temps, les partenaires qui accompagnent le gouvernement à mettre en œuvre sa politique de conservation ont privilégié la conservation pure et dure, basée sur la recherche et la répression, sans actions bénéfiques entreprises en faveur des communautés locales et la population autochtone.

Au regard de ce qui précède, les principaux défis à relever sont la mise en place des mécanismes de financement durable afin de financer la surveillance ; la lutte anti braconnage ; le développement des activités génératrices des revenus pour la population locale et les infrastructures nécessaires pour la promotion de l'écotourisme ; le parachèvement d'ici à 2025 de l'aménagement des concessions forestières et des aires protégées, afin d'étendre l'assiette de conservation et capitaliser les financements des partenaires concessionnaires forestiers.

L.D.B : Depuis plusieurs années, le gouvernement congolais, sous l'impulsion du président de la République, exécute un programme national d'affo-



restation. Qu'en est-il des progrès réalisés à ce jour ?

R.M : Le Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar), lancé en 2011, a permis à ce jour de réaliser un million d'hectares identifiés à travers le pays pour les projets de reboisement ; 700 000 d'hectares prospectés ; 76 350 d'hectares sécurisés ; cinq baux emphytéotiques signés avec les investisseurs pour une superficie de 435 292 hectares ; 2 500 hectares installés aussi bien dans les domaines privés de l'Etat que des partenaires industriels.

Il a aussi permis l'impulsion de l'économie verte couplée à la sauvegarde de la biodiversité et la lutte en plein contre les changements climatiques au profit des communautés rurales, à travers la mobilisation des capitaux extérieurs, notamment ceux du Fonds vert pour le climat et de l'Initiative des forêts d'Afrique centrale (Cafi). En plus, près de 17 000 hectares de plantations forestières et agroforestières sont attendus à partir de l'année prochaine pour les besoins de production de bois énergie dans les grandes aggloméra-

tions de notre pays, au profit des petits agriculteurs, pour un coût total d'investissement de 36 millions de dollars.

L.D.B : Quel est le niveau de participation des organisations de la société civile et de la population locale dans ces initiatives ?

R.M : Notre département ministériel compte parmi les institutions pionnières à collaborer avec les organisations de la société civile (OSC) et les Communautés locales et population autochtone (CLPA). Des plateformes des OSC ont vu le jour, depuis l'an 2000, pour mieux s'affirmer dans l'engagement commun de la gestion concertée des ressources forestières, par le biais de la plateforme pour la gestion durable des forêts et le cadre de concertation des ONG intervenant dans la Redd+.

En lien avec la conservation de la biodiversité, effectivement notre pays a signé des partenariats publics-privés avec des ONG internationales (WCS, WWF, Noé, APN) pour assurer la gestion financière et technique de ces paysages. Notre

vision est de faire évoluer le modèle actuel, en y associant l'aménagement des aires protégées pour accentuer les financements des infrastructures et donner ainsi la chance à la promotion de l'écotourisme dans notre pays.

L.D.B : Le Congo est, par ailleurs, engagé dans plusieurs initiatives internationales. Quel est le niveau de la mise en œuvre de ces différents engagements ?

R.M : Au niveau du processus REDD+, la phase 1 dite de préparation entamée en 2013 s'est achevée depuis 2018. Nous sommes au stade de la mise en œuvre des deux autres phases, à savoir la phase d'investissement qui s'est concrétisée, le 3 septembre 2019, par la signature à Paris de la lettre d'intention entre le Congo, représenté par le président Denis Sassou N'Guesso, et Cafi, représentée par Emmanuel Macron, président de la République française.

Pour ce qui est du Fonds vert climat, notre pays est l'un des premiers dans la sous-région à bénéficier d'un financement de cette institution dans le

cadre du projet de réduction des gaz à effet de serre issus des forêts dans cinq départements. Dans le cadre de ce projet, il est prévu la mise en place de 14 000 hectares de plantations forestières et agroforestières dans la Bouenza, le Pool, les Plateaux, la Cuvette et le Niari. Des progrès remarquables ont été réalisés par le Congo dans la mise en œuvre des autres projets.

L.D.B : Quels sont les messages du gouvernement à cette COP26, en matière d'appui à la politique nationale de protection forestière, de promotion des aires protégées et de soutien à la population locale ?

R.M : Les messages de la République du Congo à la COP26 ont été portés par le chef de l'État. Ils sont focalisés sur la reconnaissance des efforts fournis par nos pays en matière de gestion durable et l'appel au respect des engagements pris par les pays du nord dans le cadre de l'Accord de Paris, relatifs au soutien et à l'appui des pays du sud en matière de financement du processus de gouvernance forestière, de gestion durable des forêts, de conservation de la biodiversité et de développement des plantations forestières et agroforestières.

Ce qui inclut, par exemple, l'opérationnalisation de la stratégie nationale de lutte contre le braconnage, pour ce qui est de la conservation de la biodiversité.

L.D.B : Un mot sur l'accord avec l'Union européenne et les paiements pour services écosystémiques ?

R.M : D'abord, l'engagement de notre pays dans l'Accord de partenariat volontaire, signé en 2010, avec l'Union européenne pour la gouvernance, l'application de la loi et le commerce du bois, nous a permis de réaliser un long parcours 2013. J'appelle les Congolais à saisir l'opportunité qu'offrent les paiements pour services écosystémiques, pour participer à l'effort national de gestion durable, en créant des plantations forestières en savane pour stocker du carbone.

Propos recueillis par Fiacre Kombo

DONATION

Des kits scolaires pour près de 8000 élèves d'Ewo

La Fondation Edith-Lucie-Bongo-Ondimba (Felbo), par l'entremise de sa directrice générale, Patricia Nkounkou, a fait le 5 novembre à Ewo (département de la Cuvette Ouest), un don de kits scolaires à près de huit mille élèves des établissements primaires et secondaires publics de la localité.



Un échantillon du don de kits scolaires remis aux élèves d'EwoDR

La cérémonie de remise du don des fournitures scolaires s'est déroulée en présence du ministre de la Justice et Droits humains, Aimé Ange Wilfrid Bininga, et de celui de l'Énergie et de l'Hydraulique, Honoré Sayi, ainsi que des autorités administratives et militaires d'Ewo. Prenant la parole à cette occasion, la directrice générale de la Felbo a indiqué « qu'investir dans l'éducation, c'est garantir l'avenir d'un pays. Cette tâche n'incombe pas seulement à l'Etat mais également aux partenaires privés ». C'est dans cette optique, a-t-elle poursuivi, que sa structure œuvre depuis sa création au développement socio-culturel du Congo. Patricia Nkounkou a rappelé, à juste titre, à l'assistance la célèbre maxime qu'Edith Lucile Bongo On-

dimba aimait user pour exprimer son élan de cœur, à savoir : « *Nul ne peut être heureux tout seul* ». De son côté, l'administrateur maire de la commune d'Ewo, Simplicie Kanza, a loué la générosité de la Felbo qui, selon lui, témoigne de l'intérêt que cette organisation accorde aux secteurs éducatif, sportif, culturel et autres.

Pour les bénéficiaires, le geste de la Felbo est une marque de reconnaissance et d'amour du prochain. De nombreux élèves présents à cette cérémonie ont eu des mots justes pour l'exprimer en magnifiant la libéralité de cette fondation. Les enseignants, pour leur part, ont salué l'élan de cœur de la Felbo. Solange Flora Kassaba Ngassiba, directrice du collège d'enseignement technique féminin, pense

que « ce geste de la Felbo va aider beaucoup de parents démunis qui éprouvent des peines pour acheter des kits scolaires à leurs enfants. C'est une surprise pour les professeurs et autres personnels administratifs qui ne s'attendaient pas à recevoir un don pareil d'une partenaire ».

De son côté, Bernard Mfoua, directeur du lycée d'enseignement général d'Ewo, a déclaré : « Nous voulons exprimer toute notre reconnaissance à la Felbo. Nous sommes réconfortés par ce don. Il est difficile pour certains parents de pouvoir préparer la rentrée scolaire de leurs enfants. Si un bon samaritain comme la Felbo vous donne un coup de pouce, il est normal de s'en réjouir ».

Roger Ngombé

MEURTRE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA BOUENZA

Trois présumés auteurs du forfait arrêtés

Deux mois après l'assassinat du secrétaire général du département de la Bouenza, Ferdinand Itoua Odzika, les forces de l'ordre viennent de mettre la main sur trois présumés auteurs du forfait. Ces assassins ayant avoué les faits ont été présentés à la presse, le 5 novembre à Brazzaville, par le haut commandement des forces de police.

Le secrétaire général du département de la Bouenza avait été retrouvé mort dans sa maison à Madingou, la nuit du 31 août dernier, mains et jambes liées et la bouche bandée. L'affaire ayant fait un tollé dans le pays, une enquête policière avait été diligentée pour traquer les contrevenants. La recherche a abouti à l'interpellation de trois suspects, présumés auteurs du meurtre de Ferdinand Itoua Odzika.

Reconstituant les faits, en présence du commandant en second des forces de police, André Fils Obami-Itou, le directeur de la police judiciaire, le colonel Okemba, a fait savoir qu'ils étaient cinq, tous de nationalité congolaise, à avoir commis le forfait, et deux ont réussi à s'éclipser au-delà du territoire national, juste après le meurtre. Les trois brigands présentés sont Nzolomona Hobri, Clébe Bissombolo et Mabougou Ngoma.

« L'enquête que nous avons diligentée a permis l'interpellation et l'arrestation de trois jeunes, qui du reste ont reconnu les faits. Ils étaient au nombre de cinq à avoir participé à l'opération, et deux d'entre eux se sont échappés et se trouvent actuellement hors du ter-

ritoire national. Mais nous savons déjà là où ils sont. Dans le cadre la collaboration que nous avons avec les services de sécurité des pays voisins, nous allons toujours mettre la main sur eux afin qu'ils répondent de leurs actes », a promis le colonel Okemba.

Interrogés, ces malfaiteurs ont tous reconnu les faits pour lesquels ils sont arrêtés. Selon eux, chaque fois que le secrétaire général allait ou revenait de son bureau, il portait toujours un gros sac, dont ils imaginaient être plein d'argent. C'est ainsi que ces malfaiteurs ont muri l'idée d'aller cambrioler en son domicile, sachant préalablement que la deuxième personnalité du département vivait seul. Ces derniers ont tenté deux premières tentatives sans succès. Après avoir banni d'autres stratégies et renforcé leur arsenal, les voleurs ont, le 31 août 2021 au milieu de la nuit, réussi à pénétrer le domicile du regretté Ferdinand Itoua Odzika.

« Lorsque nous sommes arrivés cette nuit-là, nous avons ouvert la porte centrale pendant qu'il dormait. N'ayant pas retrouvé quelque chose d'important au salon, nous avons défoncé la porte de la chambre avec l'arrache-clous.

Confiant de son gabarit, il a pensé nous combattre mais nous lui avons dit que nous n'étions pas venus pour le tuer, plutôt pour lui dérober de l'argent. Hélas, il s'était entêté. Nous l'avions donc immobilisé avant de le ligoter les jambes et les bras, puis bandé sa bouche avec ses propres draps. Dommage, dans sa chambre, nous n'avions trouvé que la somme de 185 000 F CFA », a témoigné Clébe Bissombolo, l'un des malfaiteurs.

A la question de savoir s'ils étaient commandités par quelqu'un, ces derniers ont été clairs. « Lorsque le secrétaire général s'est évanoui, nous avons pris peur parce qu'en réalité, nous n'étions pas venus pour l'assassiner. Avant de partir, nous lui avons déversé de l'eau, de sorte qu'il maintienne sa respiration. Même si les gens disent qu'un homme politique nous l'a recommandé, cela n'était pas le cas », a-t-il renchéri.

Les trois présumés criminels seront transférés au tribunal de Madingou pour le reste de la procédure judiciaire, ont affirmé les responsables du haut commandement des forces de police.

Firmin Oyé

SANTÉ PUBLIQUE

Le ministère se dote d'un bulletin de l'information sanitaire

Le bulletin national de l'information sanitaire, dont le premier numéro vient d'être validé, va aider les pouvoirs publics, les professionnels de santé et partenaires à la prise de décision en vue d'améliorer l'accès de la population aux soins et services.

« L'information sanitaire existe au niveau des formations sanitaires. Cependant, le taux de complétude et de promptitude est faible, environ 30%. Ce bulletin sera le premier moyen de communication du ministère de la Santé et de la Population pour diffuser mensuellement les informations sanitaires fiables, objectives et utiles aux décideurs », a indiqué le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, à l'issue de l'atelier de validation du bulletin national d'information sanitaire, le 5 novembre, à Kintélé.

Il a rappelé que le domaine sanitaire est la première des douze batailles de l'exécutif, d'où la nécessité de construire un système de santé performant résilient à même de garantir l'accès de la population aux services de santé de qualité. Le bulletin national de l'information sanitaire vient donner un coup de pouce pour y parvenir.

Pour sa part, la directrice de l'information sanitaire, de l'évaluation et de la recherche, le Dr Liptia Auréole Ndongou, a souligné que dans ce bulletin tous les indicateurs clés seront répertoriés pour fournir des informations précises de sorte à prévenir notamment les maladies et autres problèmes cruciaux de santé. Le Dr Liptia Auréole Ndongou assume, par ailleurs, les fonctions de directrice de publication dudit bulletin.

Plusieurs recommandations ont été formulées pour la bonne tenue du bulletin national de l'information sanitaire. Il s'agira, entre autres, de privilégier les indicateurs clés des treize programmes nationaux de santé sans perdre de vue la nécessité de mettre en exergue d'autres indicateurs et événements pouvant survenir dans le mois couvert par le bulletin à paraître. Aussi, une attention particulière devrait être accordée aux indicateurs devant renseigner le processus d'atteinte du Plan national de développement sanitaire et de l'Objectif de développement durable n°3 en particulier. Celui-ci évoque la nécessité de permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

Rominique Makaya

RECHERCHE

Brazzaville dans les préparatifs de la semaine de la science



La ministre de la Recherche présidant la réunion d'information

Prélude à la semaine de la science et des technologies prévue du 16 au 22 avril 2022, entre Brazzaville et Kinshasa, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel, a tenu une réunion d'information le 4 novembre avec les directeurs généraux, responsables des instituts sous tutelle et les associations partenaires. Il est prévu que chaque entité fasse des propositions et adopte un programme d'activités définitif pour rapprocher la science de la population par le biais de ce pont scientifique entre les deux Congo.

La semaine de la science, prévue en avril prochain, se tiendra sur le thème « Les technologies spatiales au service du développement durable en Afrique ».

Après cette réunion d'information, la ministre Edith Delphine Emmanuel a échangé avec la directrice régionale Afrique centrale et Grands lacs de l'Agence universitaire de la Francophonie, Aissatou Sy-Wonyu. Les deux personnalités ont planché, entre autres, sur la nouvelle stratégie quadriennale 2021-2025, le livre blanc de la francophonie scientifique ainsi que des perspectives nouvelles de coopération.

R.M.

INTERVIEW

Giacomo Durazzo : « Nous voulons accompagner le Congo dans sa sortie du tout pétrole »

Nouvel ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo depuis le 6 septembre, Giacomo Durazzo s'est fixé des axes prioritaires dans le cadre de ce troisième mandat qu'il débute après quatre années passées en Mauritanie et quatre autres précédemment au Mali, entre 2008 et 2012. Dans la continuité des actions entreprises par son institution, il entend œuvrer pour améliorer les relations de coopération avec le pays et renforcer le dialogue avec les autorités, notamment en matière économique. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) : Monsieur l'ambassadeur, le Congo qui vous accueille fait face à de nombreux défis. Dans ce contexte, quelles seront les priorités de votre mandat ?

Giacomo Durazzo (G.D) : D'abord, il faut rappeler que les relations entre l'UE et la République du Congo sont excellentes. Ce partenariat existe depuis de longues années et se porte bien. Ceci dit, on peut toujours l'améliorer et le renforcer. Dans ce contexte, je distingue cinq grandes priorités : la diversification de l'économie pour sortir le pays du tout pétrole, la transition vers une économie verte et digitale, la protection de l'environnement, la lutte contre le changement climatique et bien entendu la préservation des forêts et de la biodiversité. Ce pays regorge d'un patrimoine forestier d'une grande richesse qui doit être protégé et conservé. L'UE peut jouer un rôle dans ce sens.

Autre aspect important, la paix et la sécurité en Afrique centrale, traversée ces dernières années par un certain nombre de crises. Il est important, pour nous UE, de travailler sur le rôle que joue le Congo pour faciliter et surtout maintenir la stabilité de cet espace communautaire. Au-delà de la sécurité sous-régionale, nous souhaitons également renforcer nos actions liées à la sécurité dans le golfe de Guinée, une zone où sévissent des actes de piraterie maritime, des activités illégales de pêche et où pèsent des menaces sérieuses sur l'environnement du fait de l'exploitation pétrolière.

Toujours concernant la sécurité, cette fois-ci au Congo, nous serons également impliqués dans l'amélioration des conditions de détention dans les commissariats de police. Le projet est en phase d'élaboration. Nous aurons l'occasion de revenir dessus le moment venu.

L.D.B : Sur quels axes prioritaires comptez-vous mettre un accent particulier ?

G.D : Nous comptons soutenir autant que possible les réformes de l'économie engagées par le gouvernement. Par ailleurs, nous poursuivons nos efforts en faveur de l'amélioration du climat des affaires mais aussi de la lutte contre la corruption, pour faire en sorte que le pays attire plus d'investisseurs étrangers. Nous contribuerons également



au renforcement du commerce entre l'UE et le Congo. L'atelier que nous avons organisé à la mi-octobre sur les opportunités d'exportation vers l'UE pour les opérateurs économiques congolais s'inscrit dans ce sens.

Sur le plan de la gestion des forêts, nous menons déjà un travail considérable, que nous envisageons d'intensifier. Le développement de nouveaux partenariats concernant la gouvernance forestière, l'agriculture verte, la conservation ainsi que les relations avec la population riveraine des zones forestières.

L.D.B : Le Congo est en discussion avec le Fonds monétaire international (FMI) en vue de bénéficier de facilités financières. L'UE a-t-elle un droit de regard dans ce dossier ?

G.D : En tant qu'UE, nous ne sommes pas représentés au FMI. Cependant, nous pouvons jouer un rôle de facilitateur parce qu'en coordination avec nos Etats membres qui eux, sont des actionnaires du FMI.

Le moment est relativement favorable et les perspectives semblent intéressantes pour que le Congo parvienne à cet accord grâce à l'embellie pétrolière qui a amélioré la situation de la dette du pays. Cependant, cette embellie ne doit pas conduire le

gouvernement à baisser la garde concernant les réformes qui ont été entreprises. C'est une opportunité certes, mais il ne faut pas la gâcher.

L.D.B : Vous arrivez au moment où le Congo s'apprête à organiser les élections législatives et locales. Quelle pourrait-être la contribution de l'UE dans ce processus ?

G.D : Je voudrais d'abord souligner que le processus électoral est très important, mais que ce n'est pas le seul sujet sur lequel nous pouvons travailler avec les autorités. Il y a également les aspects portant sur le renforcement de l'Etat de droit et de la démocratie.

Sur la question spécifique du processus électoral, l'UE dispose d'un certain nombre d'instruments comme les missions d'observations électorales, les missions d'experts électoraux, les appuis à des observations locales à travers la société civile et le renforcement des capacités de toutes les parties concernées. Ces appuis peuvent être mobilisés en s'appuyant sur nos priorités politiques et à la demande des autorités car nous n'intervenons pas dans le processus, sans leur accord. Ce volet n'a pas encore fait l'objet d'échanges avec les autorités congolaises. Nous l'aborderons au moment oppor-

tun.

L.D.B : Qu'est-ce qui est envisagé avec la société civile congolaise dans ce sens ?

G.D : Dans un Etat démocratique, la société civile a un rôle essentiel à jouer parce qu'elle a un droit de regard et de critique. Nous la soutenons dans le renforcement de ses capacités et dans la mise en œuvre de certains projets et programmes qui concernent les questions de droits de l'homme, de justice sociale et d'appui aux secteurs sociaux. La population vulnérable telle que les enfants, les femmes et jeunes filles ainsi que les peuples autochtones est la principale cible qu'il faut protéger. Les actions en sa faveur sont menées en partenariat avec les autorités concernées.

L.D.B : Autre sujet important, l'UE envisage-t-elle une nouvelle forme d'accord de coopération pour renforcer le dialogue avec les pays OEACP (anciennement pays ACP) ?

G.D : Cotonou est un accord qui date de plusieurs années et qui avait besoin d'être renouvelé sur la base des nouvelles problématiques mondiales. Tout en maintenant l'accord global avec les pays OEACP, nous voulons également développer et organiser

notre partenariat sur des spécificités propres à chaque zone (Afrique, Caraïbes et Pacifique). Les négociations ont été menées dans ce sens. Elles ont certes été longues mais se sont finalement conclues et nous sommes actuellement au terme de ce processus. L'accord finalisé devrait entrer en vigueur dans le courant de l'année prochaine, suite à sa ratification par les différents Etats.

Ce nouvel accord donnera une autre dimension à notre partenariat en tenant évidemment compte des problèmes actuels. C'est, d'ailleurs, dans ce cadre qu'il est prévu l'année prochaine un sommet UE-Afrique à Bruxelles. Nous espérons tous le voir se tenir en présentiel car il a été ajourné à deux reprises. Les thématiques porteront, entre autres, sur la digitalisation, la transition verte, le développement social, les changements climatiques, les migrations et la pandémie de covid-19.

L.D.B : L'Afrique centrale peine à s'intégrer. Forte de ses atouts, croyez-vous en la capacité de cette sous-région et de ses dirigeants à émerger et parvenir à un développement tous azimuts ?

G.D : L'UE croit fermement à l'intégration régionale puisque nous sommes nous-mêmes une organisation née de l'intégration entre nos différents pays. L'union fait la force et je pense que dans ce monde de plus en plus globalisé, soumis à des tensions et à des crises, il est nécessaire que les pays se retrouvent dans une région et que les organisations d'Afrique centrale se réforment, processus que nous soutenons. Je suis optimiste, mais je reconnais qu'il y a encore beaucoup à faire.

L.D.B : Un mot sur l'Equipe Europe Congo ?

G.D : Cette approche qui préconise de travailler conjointement et en étroite coordination avec nos Etats membres est également appelée à se renforcer. Nous voulons lui donner davantage de visibilité, notamment à travers une complémentarité entre les activités financées aussi bien par l'UE que par nos Etats membres. C'est le cas, par exemple, du secteur des forêts qui implique à la fois, l'UE, la France et l'Allemagne.

Propos suscités par Guy-Gervais Kitina

CHALLENGE STARTUPPER

TotalEnergies a lancé la troisième édition

Le Directeur Général de TotalEnergies Marketing Congo, Gregory Poetchke, a procédé le 4 novembre à Brazzaville, lors d'une conférence de presse, à la troisième édition du Challenge Startupper de l'année 2021. Les projets en lien avec le développement durable seront prioritaires.



Destiné aux jeunes africains dont l'âge varie entre 18 et 35 ans, le Challenge Startupper vise à les inciter à innover et favoriser leur insertion dans la vie active via le développement de leurs projets.

Pour cette édition, TotalEnergies soutiendra et récompensera des jeunes entrepreneurs ayant soit un projet de création d'entreprise soit une start-up de moins de trois ans.

Le dépôt des dossiers se fait en ligne jusqu'au 23 décembre prochain. Trois critères de sélection sont fixés. Les projets devront répondre aux enjeux du développement durable, avoir un caractère innovant. Leur faisabilité et potentiel de développement seront également évalués.

« Un jury local composé notamment d'experts, de personnes issues du monde des start-up, de responsables d'entreprise, d'acteurs locaux du développement durable, sélectionnera trois lauréats : meilleur projet de création d'entreprise, meilleure start-up de moins de trois ans et meilleure entrepreneuse », indique le communiqué de presse.

Chaque Lauréat bénéficiera d'un appui financier de cinq millions de F CFA, d'un accompagnement personnalisé et d'une campagne médiatique pour la visibilité de son projet. En plus des trois, le jury sélectionnera sept autres projets pour un accompagnement de douze mois au sein de Total Energies Start-up Center basé à Pointe-Noire.

« L'une des particularités de cette édition c'est l'importance

de la candidature féminine qu'on a décidé de renforcer en y consacrant tout prix, un lauréat de l'entrepreneuse féminine. On est persuadé que les femmes ont un rôle à jouer dans le développement des économies », a souligné le Directeur Général de TotalEnergies.

Au-delà de l'esprit entrepreneurial, cette troisième édition réaffirme, selon le Directeur Général de TotalEnergies, la volonté de son entreprise de soutenir le développement socio-économique des pays dans lesquels la compagnie est implantée en Afrique.

« Au plan local, il contribue au renforcement du tissu social à travers l'appui apporté aux entrepreneurs et entrepreneuses les plus innovants, dans la réalisation de leur projet », a-t-il indiqué.

Présent en République du Congo depuis 1969, TotalEnergies EP Congo est la troisième filiale africaine de la compagnie TotalEnergies. Cette société exerce dans la distribution de carburant et lubrifiants depuis 2002 à travers son réseau de stations-service et la livraison directe à plus de 200 entreprises. Son offre de produits et services comprend également les enseignes boutiques Bonjour, la restauration rapide, les services de vidange, le lavage-auto ainsi que les cartes pétrolières.

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Les Cglua et le Centre Saqqara vont autonomiser les gouvernements locaux d'Afrique

Le secrétaire général des Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (Cglua), Jean Pierre Elong Mbassi, a signé à Louxor (Égypte), avec le ministre adjoint de l'Information, de l'Infrastructure et de la formation d'Égypte et directeur du Centre de formation de Saqqara, Salah Shehata Nasser, un protocole d'accord pour promouvoir les programmes de formation, d'autonomisation et de renforcement des capacités des gouvernements locaux d'Afrique.

Les deux parties conviennent de mettre en œuvre, pendant une période de cinq ans, des programmes conjoints comprenant, entre autres, l'assistance aux institutions de formation ciblant les fonctionnaires et le personnel des collectivités territoriales ; le développement et la mise en œuvre de cycles de formation pour les formateurs ; l'organisation d'examen par les pairs et l'apprentissage par les pairs ainsi que des voyages d'étude au profit des collectivités territoriales.

Un accent particulier sera mis sur la numérisation, a déclaré Jean Pierre Elong Mbassi, lors de la cérémonie de signature. « La décentralisation sera effective lorsque les capacités en ressources humaines seront effectives. Pour l'instant, nous avons décentralisé les pouvoirs, nous avons décentralisé parfois les ressources financières et nous avons rarement décentralisé les ressources humaines. La pandémie de covid-19 nous a précipités vers une autre ère qui est celle de la numérisation. Et si nous ratons le virage de la numérisation, nous serons à la traîne. Si notre coopération doit avoir une pers-



La signature du protocole d'accord entre les deux responsables d'institutions/DR

pective de réponse immédiate, c'est d'abord dans le domaine de la numérisation de nos collectivités territoriales. En Afrique du nord, nous avons deux pays qui ont fait de grands pas dans la stratégie de numérisation : le Maroc et l'Égypte. Nous comptons sur ce partenariat pour nous permettre d'accélérer ce processus de digitalisation », a-t-il signifié.

Le protocole d'accord définit également le cadre général de la collabo-

ration, de la coopération et du partenariat entre l'Académie africaine des collectivités territoriales (Alga) de Cglu Afrique et le Centre de formation des administrations locales de Saqqara, en tant qu'institut d'ancrage et partenaire d'Alga, afin de promouvoir et de mettre en œuvre les programmes de formation, d'autonomisation et de renforcement des capacités au profit des gouvernements locaux en Afrique.

« La mission de formation des pro-

fessionnels des gouvernements locaux est la clé du progrès. Ce n'est que si nous formons les gens que nous pouvons changer leur statut. Donc, le progrès va de pair avec une bonne formation des gens. La formation est ambitieuse et elle est aussi méthodologique », a déclaré Salah Shehata Nasser.

Signalons que le centre de formation de Saqqara a été créé, il y a plus de trente ans, en tant que premier centre de formation inté-

gré en Égypte dans le domaine de l'administration locale et a formé plus de neuf mille stagiaires des gouvernorats d'Égypte jusqu'à présent. Tous les organes de l'administration locale visent à améliorer la qualité globale des services fournis par ces services à tous les citoyens grâce à la formation et au développement des compétences des dirigeants et des employés de ces services. Le centre assure également le développement de systèmes et de politiques administratifs et techniques en fournissant des services de conseil dans le domaine de la gestion locale et en menant des études et des recherches au service des préoccupations du développement local.

Par ailleurs, Cglua est l'organisation panafricaine composée de cinquante-quatre associations nationales des collectivités territoriales des cinq régions d'Afrique (Centre, Est, Nord, Sud et Ouest). L'institution bénéficie d'un statut diplomatique en tant qu'organisation internationale panafricaine. Et, Cglu-Afrique est la section régionale pour l'Afrique de l'organisation mondiale des gouvernements locaux.

Fortuné Ibara

IN MEMORIAM

9 novembre 2020 – 9 novembre 2021



Maman Colette Okombi, voilà bientôt une année que nous vivons chacun et tous ton départ si soudain si terrible où la joie de ta voix, de ton rire chaleureux, la force élégante de tes gestes et la lumière de la sagesse de tes mots d'expérience et simplement la beauté de ta présence nous manquent profondément.

Tes frères, tes sœurs, tes enfants, tes petits-enfants, tes arrières petits-enfants se rassemblent dans cette prière pour demander sans cesse à Dieu Tout-Puissant de t'accorder éternellement sa clémence et sa miséricorde en te donnant une place de choix au paradis.

Maman Colette, merci pour ton amour, nous t'aimerons toujours.

REMERCIEMENTS



Le secrétaire général et le personnel de la Société de participation et de prestations de services du Congo (Soppresco-Sarl) remercient sincèrement les partenaires, amis et connaissances, pour le soutien multiforme et les pensées affectueuses reçus lors du décès de Thomas Mbassi-Nkouka, directeur général, associé de la Soppresco, survenu le mercredi 20 octobre 2021 à Brazzaville.

Vous nous avez apporté un réconfort qui nous a aidés à surmonter cette douloureuse épreuve.

L'inhumation a eu lieu le samedi 30 octobre au cimetière privé Ma Campagne

Le secrétaire général
R.S. Yvon Boueta.

COP26

Entretien avec Michel Innocent Peya à Glasgow

En relayeur perpétuel du message « vert » du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, l'écrivain-chercheur congolais participe à la COP26 à Glasgow, en Ecosse. Il nous répond sur l'actualité de la déréglementation climatique.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Pourquoi votre présence à la 26^e conférence annuelle de l'ONU sur le climat sous la présidence britannique ?
Michel Innocent Peya (M.I.P.) : Participer au sommet annuel réunissant 197 nations pour discuter du changement climatique est devenu un rite. En appui de la vision verte du chef de l'Etat, il est devenu naturel de relayer cette constance en matière de changements perpétuels subis par la planète en général, plus particulièrement, dans la sous-région du Bassin du Congo. Et puis, pour ce rendez-vous à Glasgow, les participants prévoient d'examiner les progrès accomplis - ou non - depuis la signature de l'Accord de Paris sur le climat en 2015.

L.D.B. : A propos de l'Accord de Paris, quelle est votre analyse ?

M.I.P. : Le constat n'est pas le mien, mais celui porté par tous



les spécialistes en la matière. En appui de cet accord, l'humanité peut éviter une catastrophe climatique. Ils alertent sur le fait que si le réchauffement de la planète continue à dépasser 1,5 °C par rapport aux températures de l'ère préindustrielle, un bon nombre des changements subis par la planète seront irréversibles. En sus, pour qu'un accord fonctionne, il est important que les parties signataires tiennent leurs engagements. Les chefs d'Etat ont rappelé cette notion fondamentale à la plénière de Glasgow.

L.D.B. : Et vous alertez de façon régulière l'opinion à travers vos écrits ; en quoi portera votre prochain livre ?

M.I.P. : Parlons d'abord de ceux qui sont sortis, plus précisément du dernier, intitulé «Le Bassin du Congo. Monde sans lui, monde sans vie» paru le 13 octobre. Mes écrits relèvent peut-être de la fiction en dressant un

portrait-robot d'un univers dénué du deuxième poumon mondial après l'Amazonie.

J'imagine un monde sans l'apport de l'écosystème constitué de forêts, d'eau, de tourbières, de grandes réserves de carbone et d'une riche biodiversité. J'alerte sur le fait que ces trésors sont malheureusement menacés par, d'un côté, les intérêts mercantiles des réseaux mafieux avides d'enrichissement et, de l'autre, par la mauvaise gestion des institutions et des puissances, qui occasionne des zones d'incertitudes qui échappent au contrôle des pouvoirs autochtones endogènes.

N'abandonnons pas deux cents millions d'hectares qui permettent à la Terre de respirer. Nous courons droit vers un génocide climatique planétaire si, un jour, le Bassin du Congo devait se dégrader ou arriver à disparaître.

Propos recueillis par notre envoyé spécial, Marie Alfred Ngoma

NÉCROLOGIE

Siméon Ntsayouolo, agent des Dépêches de Brazzaville, Germaine Ontango, Barnabé Ngami, Arsène yvon Ntsayouolo, la famille et monsieur Siméon Ntsayouolo annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur épouse, mère, grand-mère Albertine Mabouolo, survenu le 31 octobre 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°4 de la rue 5 février à Mikalou 2.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La famille Mabonzo, Prosper Mabonzo, agent des Dépêches de Brazzaville, Odile Bitsindou, Juge Nkounkou, Valentin Nkounkou, Pothard Mabonzo, Fabrice Mabonzo, Marelle Mabonzo et Vivien Mabonzo informent les parents, amis et connaissances du décès de leur père, oncle et grand-père, Antoine Mabonzo, survenu le 30 octobre 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°1 de la rue Antonetti à Bacongo (au croisement des 5 chemins).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Nestor N'Gampoula, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Paul Itoua, François Oko, les enfants Ondongo-Ondélé et Otto Ngambé ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fille, mère, sœur et belle-sœur Ondongo-Ondélé Émilienne Françoise, survenu le 24 octobre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Makabandilou, arrêt de bus Terre jaune (2^e parcelle après le goudron).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Yanick Mbouma, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Ali, Yandza, Ongouya et Koubatsanga informent les parents, amis et connaissances du Congo et de l'étranger du décès de leur frère, père et oncle, le colonel Guy Jean-François Ali Yandza, survenu le samedi 23 octobre à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au n°39, de la rue Bacongo, à Poto-Poto.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

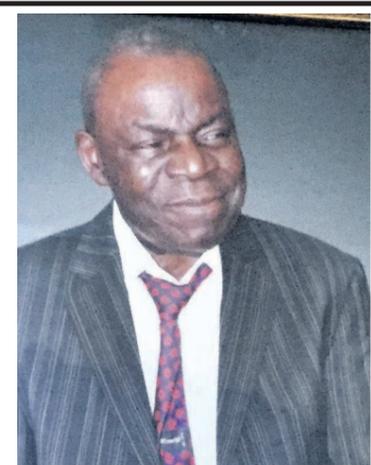


Les Familles Ngarila et Yamba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, belle-fille, mère et sœur, Divine Céleste Matondo, survenu le 1^{er} novembre au CHU de Brazzaville des suites de maladie. La veillée mortuaire se tient au n°37 de la rue Zonzo à Mouhumi, sur l'avenue de l'Étage.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Brice Bakouma, agent des Dépêches de Brazzaville et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle et grand-père David Bakouma, survenu le 1^{er} novembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis n°550, rue Nkô, au Plateau des 15 ans, à côté de l'église Mayangui.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



COP 26

La question des combustibles fossiles divisent les pays riches et l'Afrique

A Glasgow, en Ecosse, une liste de questions épineuses a été remise aux délégués de la COP 26, parmi lesquelles figurent celle-ci : les pays à faible revenu devraient-ils se voir refuser l'accès aux combustibles fossiles alors même que les pays les plus riches continuent de les exploiter ?

L'Europe et les États-Unis ont mené une charge à la Banque mondiale (BM) pour mettre fin au soutien de l'institution aux projets de combustibles fossiles alors que leurs propres économies continuent de dépendre fortement de sources d'énergie polluantes. Cette disparité a alimenté un débat sur la façon dont les institutions financières et les stratégies de développement devraient maintenir un rôle pour les combustibles fossiles - en particulier le gaz naturel - alors qu'elles cherchent à équilibrer les objectifs d'atténuation du changement climatique et d'accès à l'énergie. Le débat prend une ampleur particulière en Afrique, où près de 600 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'énergie. « L'idée qu'en Occident le gaz fait partie de la sécurité énergétique, mais un problème climatique en Afrique, est une position éthiquement et politiquement intenable », a déclaré le directeur exécutif de l'Energy for Growth Hub, Todd Moss.

La question de savoir comment équilibrer ces deux impératifs, climat et énergie, est un point d'achoppement sur ce qui constitue une « transition juste » vers des économies à faibles émissions de carbone.

Les impacts du changement climatique continuent de s'intensifier, en particulier dans les mêmes pays où l'accès à l'énergie reste limité et qui ont le moins contribué aux émissions mondiales. Le défi auquel sont confrontés les délégués à la COP 26 est d'offrir une vision collective pour refaire le système énergétique mondial qui combine un engagement envers l'équité avec les ressources et les politiques pour y parvenir. En amont de la COP 26 de Glasgow, l'accent avait été mis sur la réduction des émissions et la lutte contre la crise climatique, mais cela a créé des tensions avec un autre objectif mondial : l'accès à l'énergie. C'est particulièrement vrai en Afrique, où les duels d'objectifs peuvent créer des inégalités.

L'énergie au cœur du progrès économique

Il a toujours été difficile pour les nations de combiner leurs objectifs d'accès à l'énergie avec des objectifs d'énergie propre - mais ce n'est pas le cas aujourd'hui, selon l'administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Achim Steiner. Selon lui, « toute institution nationale de planification économique, tout défenseur d'une

approche stratégique de la compétitivité future d'une économie, ne peut en aucun cas affirmer sérieusement que vous devriez investir dans une infrastructure énergétique à combustible fossile et à forte intensité de carbone ».

L'une des principales tensions dans les discussions sur le climat et l'accès à l'énergie est la demande de certains pays riches que les pays à faible revenu, en particulier ceux d'Afrique, recherchent les énergies renouvelables et non de nouveaux investissements liés aux combustibles fossiles, même s'ils continuent eux-mêmes à dépendre de telles sources d'énergie.

Les pays à faible revenu ne devraient pas être pénalisés pour avoir cherché à développer l'électricité au gaz ou limités aux énergies renouvelables simplement parce qu'ils cherchent

à augmenter leur production d'électricité, a déclaré Achim Steiner, rappelant que les pays à revenu élevé développent des projets de combustibles fossiles depuis environ cent ans. Le gaz naturel est un carburant de transition « dans le monde industrialisé » et le sera également « dans le monde en développement », a-t-il déclaré. Pourtant, « la direction dans laquelle l'avenir de l'énergie est clairement ... une structure énergétique décarbonée », a-t-il souligné, et le monde se dirige rapidement vers cela.

Le nouveau plan stratégique du PNUD

Le PNUD, pour sa part, dispose d'un nouveau plan stratégique avec des objectifs ambitieux, notamment en matière d'énergie, où il entend aider environ cinq cents millions de personnes

à accéder à une énergie propre au cours des trois prochaines années. « Nous pensons que la question de l'accès à l'énergie est essentielle pour les pays en développement », a relevé Achim Steiner, pour qui « faire fonctionner la révolution de l'énergie propre pour l'accès à l'énergie est un élément fondamental d'une économie moderne et compétitive ». Le PNUD conseille les pays en matière de normes d'émissions, de stratégies climatiques nationales et de stratégies énergétiques. Ce qui les aide également à déterminer comment atteindre un résultat de développement « avec le moins de coûts possible en termes de pollution, de destruction de l'environnement ou en fait de laisser trop de gens derrière », a-t-il conclu.

Noël Ndong

Eco-Oil présente son projet Fact Dialogue

Dans ses apports auprès des petits exploitants au Congo, Eco-Oil, répertoriée en tant qu'entreprise de développement durable, par une délégation conduite par son président Claude Wilfrid Etoke, participe à la 26e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques.

Tel que l'a rappelé, à la séance plénière, le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso, président de la Commission climat du Bassin du Congo en l'occurrence, les principaux pays responsables des émissions de GES passées et donc des dérèglements climatiques actuels et ceux à venir accusent un retard abyssal sur la traduction de leurs engagements en termes de diminution concrète de leur empreinte carbone, ainsi que sur la cagnotte économique Nord-Sud de 100 milliards par an promise lors de la COP21 à Paris.

Pendant ce temps, sans attendre, l'Afrique a entrepris sa démarche dans le climat. Face à l'inaction climatique de ces Etats, les entreprises se mettent au développement durable.

À cette occasion, lors de la COP26 dédiée à faire face aux faits et au dialogue sur les enjeux la forêt, le samedi 6 novembre, Eco-Oil a présenté, en cinq points, son projet Forest-Agriculture-Commodity-Trade, en sigle, Fact Dialogue COP26, en présence des personnalités telles que la ministre Arlette Soudan-Nonault, ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, Coordinatrice de la Commission Technique du Bassin du Congo et l'ancienne Première ministre du Royaume-Uni, Theresa May.

Description faite des intentions poursuivies, il s'agit pour Eco-Oil de s'engager à appuyer les petits exploitants par le biais des séries de développement communautaire -SDC- existantes dans toutes les concessions forestières aménagées afin de leur apporter une assistance technique financière à travers son programme dénommé Eco Plus.

La vision de ce programme est de les soutenir en milieu communautaire à se développer dans leurs propres zones d'activité, à savoir des filières telles que le palmier à huile, le cacao, l'hévéa, l'élevage avicole, de porcs, de petits ruminants et des bovins, a-t-on appris.

L'entreprise s'engage également à acheter les productions issues des SDC à l'issue des campagnes agricoles annuelles. Les prix d'achats relatifs à celles-ci, dites productions des champs, seront en conformité avec l'homologation des prix du marché et du respect des normes RSPO.

À l'étape de la commercialisation au niveau national et international, les normes à respecter sont celles signées en septembre 2019 entre Eco-Oil et le Bureau Veritas. Il s'agit, selon les intervenants, de mettre en place une traçabilité, une transparence et une certification des produits issus de l'agriculture et de l'élevage de petits exploitants congolais.

Afin d'être à la pointe des activités du secteur agricole, une place de choix est faite à la recherche et l'innovation, l'entreprise s'appuyant sur l'accord de partenariat avec l'IRA. Elle développe une expertise scientifique, ouvre un champ considérable à la technique appliquée et s'assure de la conduite, de la maîtrise, de la définition des densités des plantations, de l'établissement des normes, et apporte un appui au conseil et au renforcement des capacités techniques des producteurs bénéficiaires de l'accompagnement de Eco-Oil Energie.

À la dernière partie de la présentation est évoqué le programme de financement tropical forest alliance -TFA- avec un portefeuille de 7000 milliards de dollars US. Eligible à ce programme par l'entremise du Congo, pays retenu parmi 15 Etats, l'entreprise a mis en place le projet Eco-Oil Energie. Il permettra la réalisation des projets de petites exploitations agricoles et éleveurs en zone de forêt ; de la filière fruitière ; filière palmier à huile pour les plantations à Mokéko, Etoumbi et Owando ; la filière hévéa avec des plantations à Makoua et Komo et, enfin, la filière cacao-café.

De notre envoyé à Glasgow, Marie-Alfred Ngoma

DIRECT

PROGRAMME DU JOUR MARDI 09 NOVEMBRE 2021

06.00 PLAYLIST NON STOP

07.00 ECOLE D'ART CONGO

07.30 CARRE MUSIC

08.30 F.F TALK SHOW

09.30 19.45 REDIFFUSION

10.15 WOMANITY CONGO

10.30 C'EST MON AFFAIRE

11.00 PLAYLIST NON STOP

12.30 RAP SIDE

13.00 RAP SIDE

14.00 WOMANITY CONGO

14.15 WOMANITY CONGO

14.30 ICONIC

15.30 PLAYLIST NON STOP

16.30 NGENBO

18.30 BUSINESS AFRICA

19.00 CDIRECT INSIDE

19.30 REPORTERS CONGO

19.45 L'EDITION 19.45

Une personnalité prestigieuse du monde de la politique décrypte l'actualité des 2 Congo sur le plateau.

20.30 C'EST MON AFFAIRE

21.00 F.F TALK SHOW

22.30 RAP-SIDE

NOTRE SELECTION

16.30 NGENBO



Magazine sur les souvenirs des anciens artistes du Congo

21.00 F.F TALK SHOW



Le magazine des faits de société

LES BOUQUETS

CANAL+ CANAL 334

EASY TV

CANAL 3

free

CANAL 449

UNION SACRÉE-FCC

Des transhumances en gestation

Les décisions et contre-décisions des acteurs dans les deux plateformes politiques plantent le décor des changements à venir.

L'annonce du retrait de l'Union sacrée, du député national et président du parti envol, Delly Sessanga, le 2 novembre, et des réactions au sein de sa formation politique combinée à l'exclusion de Constant Mutamba et compagnie du Front commun pour le Congo (FCC) sont les signes avant-coureurs des changements à venir au sein des deux grands groupes politiques du pays. Les enjeux autour d'un probable remaniement du gouvernement et des postes qui restent à combler à la Commission électorale nationale indépendante (Céni) justifieraient ce comportement des uns et des autres.

Au sein du parti Envol, les opinions sont de plus en plus divergentes sur le retrait du parti de la coalition Union sacrée. A cet effet, le député Simon Mulamba Mputu ignore totalement la décision du chef de son parti et lui souhaite une bonne chance dans l'opposition. D'autres cadres du parti seraient également de cet avis et ne sont pas prêts à démissionner de leurs postes au gouvernement, contrairement à l'appel lancé par Delly Sessanga. Ils disent restés fidèles à la vision du chef de l'Etat et demeurent dans l'Union sacrée. On tend vraisemblablement vers un dédoublement des partis politiques. Une situation vécue au temps fort du régime Kabila

qui avait réussi à minoriser les dirigeants des partis et regroupements politiques au profit des membres restés fidèles aux directives du FCC. Le cas Bahati et Néné Nkulu, pourtant résolu par le régime du président Félix Tshisekedi, aura été un exemple éloquent.

Du côté du FCC, l'on note le désaveu prononcé contre Raymond Tshibanda N'tunga Mulongo (et son équipe) en sa qualité de président de la cellule de crise du FCC par treize partis et regroupements politiques, membres de la conférence de présidents de ladite coalition. Ils lui ont retiré la confiance et en même temps ont annoncé la dissolution de la cellule de crise. Il lui a été reproché de n'avoir pas rendu compte des activités de sa cellule depuis sa création et d'avoir brillé par des pratiques qui ont déchiré sa famille politique.

Le groupe Tshibanda, qui n'a pas digéré la précédente décision, a tout de suite réagi en excluant les principaux auteurs de la déclaration. A travers un communiqué officiel, la plateforme politique a décidé l'exclusion de Constant Mutamba, président de la Nouvelle génération pour l'émergence du Congo et Agée Aje Matembo Toto, député national et président de l'Alliance des nationalistes pour la démocratie et l'émergence du

Congo. Tous deux, signataires de la précédente décision concernant Tshibanda, ont simplement rejeté leur exclusion, préférant saisir autour de la question l'autorité morale du FCC.

Rappelons que quelque semaines auparavant, un document prétendument signé par le même Raymond Tshibanda avait circulé sur les réseaux sociaux, présentant des mandataires du FCC à la Céni. Un démenti formel avait été fait sur l'authenticité de ce document qui avait fait couler beaucoup d'encre et de salive dans les quartiers généraux des partis politiques proches du FCC.

Parmi les acteurs politiques congolais attendus en cette période tumultueuse, il y a également Moïse Katumbi, président du parti politique Ensemble pour la République. Ses dernières prises de parole ont laissé planer l'ombre du doute sur son maintien au sein de la plateforme Union sacrée. A cet effet, Mike Mukebayi, proche collaborateur de Katumbi, a également claqué la porte de l'Union sacrée, le 4 novembre, invitant ses collègues à lui emboîter le pas. Selon des sources concordantes, une pression serait actuellement exercée sur le Premier ministre, Sama Lukonde, pour démissionner de son poste, car provenant du groupe Katumbi.

Jules Tambwe Itagali

MINISTÈRE DU BUDGET

Vers un audit du système de prise en charge de la paie des fonctionnaires

La proposition fait suite à la découverte, dans le fichier de la paie, de 49 591 cas de doublons d'un impact de 4,3 milliards de francs congolais.

La vingt-septième réunion du Conseil des ministres a adopté, le 5 novembre, le dossier sur la problématique du fichier de la paie des fonctionnaires et agents de l'Etat pour lequel, le ministre d'Etat, ministre du Budget, a proposé un audit du système actuel de prise en charge provenant d'un contrat signé en 2013 avec un prestataire privé. Il a proposé de commettre, à cette tâche, un cabinet d'audit de renom international dont le résultat permettra de prendre les mesures d'assainissement à soumettre à la sanction du gouvernement.

Le rapport du ministre du Budget a indiqué que le contrat en cours sur la prise en charge du fichier de la paie des agents et fonctionnaires de l'Etat n'a pas suivi la procédure en vigueur en matière de passation des marchés publics. Plusieurs clauses de ce contrat, a-t-il précisé, sont délibérément violées dans la pratique. D'où la nécessité de recourir à l'expertise d'un cabinet d'audit de renom.

La proposition du ministre de Budget fait notamment suite à la découverte, dans le fichier de la paie, de 49 591 cas de doublons sur noms, post-noms, matricules, d'un impact de 4,3 milliards de francs congolais. Il y a également 357 cas de doublons parfaits, d'un impact de 75,7 millions de francs congolais et 14 cas de doublons malicieux, d'un impact de 4 millions de francs congolais. C'est ce qui ressort du contrôle initié par le service informatique Secrétariat général du Budget. Le gouvernement a également adopté le dossier de la centrale hydroélectrique de la Tshopo pour lequel, le ministre des Ressources hydrauliques et Electricité a préconisé la mise en œuvre d'une série d'actions à court et à moyen terme portant sur la fourniture de l'électricité et la desserte en eau potable.

Jules Tambwe Itagali



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA



Assurance tous risque
chantier



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO



ASSEMBLÉE NATIONALE

La commission Aménagement du territoire examine le projet de loi relatif à ce secteur

Défendu récemment en plénière par le ministre d'Etat chargé de l'Aménagement du territoire, le projet de loi relatif à ce secteur, déclaré recevable, est présentement en examen à la commission Aménagement du territoire de la chambre basse du Parlement.

Sous la direction de son président, José Engbanda, la commission Aménagement du territoire a examiné, le 5 novembre, les questions se rapportant aux options fondamentales levées au cours de la plénière qui avait reçu le projet de loi avant de s'appesantir sur les premiers articles définissant le concept.

A l'issue de la séance, le président de la commission s'est exprimé en ces termes : « *La commission a examiné aujourd'hui les questions se rapportant aux options fondamentales levées au cours de la plénière qui avait reçu ce projet de loi. Et nous avons aussi examiné les premiers articles principaux qui définissent le concept* ». Il a renchéri qu'il y en a eu plus au moins vingt-trois concepts.

Les vingt-trois principes, a-t-il poursuivi, ont été adoptés mais le travail devait se poursuivre. S'agissant de l'évolution des travaux, José Engbanda a fait savoir qu'il y a une réelle complémentarité. " Les quinze



Le ministre d'Etat, de l'Aménagement du territoire, Me Guy loando, déterminé à booster son secteur

jours qui nous sont accordés par la plénière seront respectés. Nous allons adopter ce projet de loi en commission avant de le soumettre à la plénière», a-t-il conclu.

Le projet de loi relatif à l'aménagement du territoire vient ainsi remplacer celui de 1957 portant sur l'urbanisme devenu aujourd'hui obsolète et ne répondant plus aux impératifs de l'heure.

On se rappellera que lors de la défense de ce projet de loi à l'Assemblée nationale, Me Guy Loando Mboyo avait plaidé pour son adoption car il apporte des innovations telles que la clarification de la démarche de l'aménagement du territoire et ses concepts ; l'institutionnalisation des principes de l'aménagement du territoire et de ses objectifs ; le caractère contraignant des outils de planification majeurs ; le régime des sanctions pénales et administratives pour les actes posés en violation des dispositions de la loi.

Blandine Lusimana

SANTÉ

Cinq zones de Kinshasa vaccinent contre la rougeole

Les cinq zones de santé concernées par la campagne de vaccination gratuite contre la rougeole, dans la ville province de Kinshasa, sont Kingabwa, Masina 1, Police, N'sele et Kikimi.

La campagne de vaccination contre la rougeole, organisée par le ministère provincial de la Santé, Hygiène et Prévention, en partenariat avec l'Unicef, concerne près de deux cent mille enfants dont l'âge varie entre six et cinquante-neuf mois vivant dans les cinq zones ciblées.

Se livrant à la presse le 5 novembre lors du lancement de cette campagne de riposte à la rougeole dans la zone de santé de N'sele, le Dr Eddy Makengo, médecin coordonnateur provincial du Programme élargi de vaccination/Kinshasa, a déclaré que cette opération est prévue pour cinq jours, soit du 5 au 10 novembre. Il a saisi cette occasion pour lancer un appel aux parents à aller faire vacciner leurs enfants dans les sites les plus proches.

En sus de la vaccination contre la rougeole, a t-il ren-



La campagne de vaccination contre la rougeole

chéri, il y a aussi la supplémentation en Vitamine A et le déparasitage en Mebendazole. " *Les enfants recevront la vitamine A pour renforcer leur immunité contre les maladies et les médicaments contre les vers intestinaux*", a-t-il assuré.

La campagne de riposte à la rougeole se déroule en site fixe et site fixe avancé. Ce qui veut dire que les vaccinateurs ne se rendront pas de porte en porte mais plutôt ce sont les parents qui doivent se rendre dans les sites de vaccination éparpillés dans les cinq zones de santé pour faire vacciner leurs enfants. Pour atteindre plus d'enfants possibles, près de deux cents sites de vaccination ont été installés dans les cinq zones de santé.

Blandine Lusimana

TRADITIONS

Le public ponténégrin redécouvre le Kiébé-Kiébé

Les habitants de Pointe-Noire ont eu droit, du 28 octobre au 5 novembre, à l'exposition sur le « Kiébé-Kiébé, patrimoine culturel congolais éducatif et mystique. Organisé par le collectionneur et protecteur des artistes et des traditions, Yves Dubois, l'événement a été une occasion de plus pour les Ponténégrins de découvrir, comprendre et en savoir plus sur les principaux éléments de l'initiation et de la danse folklorique Kiébé-Kiébé.

Le Kiébé-kiébé fait partie des arcanes complexes de la pensée animiste. Il repose sur le cultuel d'un serpent géant, dénommé «Odi». Société traditionnelle et initiatique des hommes (à partir de l'âge de 7 ans) de la partie septentrionale du Congo, le Kiébé-Kiébé, dirigé par un chef (Yombi) et ses officiers, renferme beaucoup de valeurs éducatives et mystiques. Il est une danse folklorique initiatique, un code de conduite de l'homme vertueux. Il a comme éléments principaux les robes en raphia couvertes de plumes d'oiseaux et les marottes (marionnettes, forme de masques) servant de levier pour soulever ladite robe pendant l'exécution de la danse.

Ce sont ces robes et ces marottes, principaux éléments de l'initiation et de la danse Kiébé-Kiébé, qui constituent l'exposition qu'abrite l'hôtel Elais. A cela s'ajoutent des photographies de l'artiste photographe congolais Robert Nzaou, réalisées en 2019 à Obouya, dans le département de la Cuvette, lors d'une manifestation inter villages sur le Kiébé-kiébé. Ce dernier a su capturer les moments intenses de l'événement ainsi que des mouvements très expressifs de la danse Kiébé-kiébé. L'exposition comprend aussi les tableaux des peintres congolais Samuel Matoko et Guillaume Makani.

Restaurées et repeintes pour la circonstance, les marottes de l'exposition (qui constituent une partie de la collection Kiébé-Kiébé d'Yves Dubois), de couleurs vives, ont brillé de mille feux au hall de l'hôtel Elais, ne laissant personne indifférent. De formes, dimensions et couleurs différentes, elles sont composées de trois parties : la tête (partie colorée), la rigole (partie intermédiaire) et le manche en forme de phallus (parties cachées couvertes de petites robes). Classée selon leur représentation symbolique, chaque marotte est unique et a une signification et un message particulier à transmettre. Ce qui fait qu'il y a des marottes symbolisant l'eau, l'air, le feu, la terre, des marottes initiatiques, politiques, sacrées, mystiques et des marottes représentant la beauté, le travail, les attitudes et comportements humains.

Malgré son format réduit à cause des mesures restrictives de la covid-19, l'exposition a attiré un grand nombre de gens (y compris les touristes et clients de l'hôtel Elais) qui l'ont, tour à tour, visitée, dans le respect strict de ces mesures, s'informant sur les différentes pièces. Cela, grâce aux étiquettes affichées mettant à leur disposition les informations nécessaires. «Merveilleux», « intéressant », sont les mots qui sont sortis le plus de la bouche des visiteurs. Certains déjà avertis, d'autres surpris, ont eu le temps de regarder curieusement ces marionnettes multicolores

et attirantes, exprimant diverses émotions. Plusieurs Congolais ont confié avoir seulement entendu parler du Kiébé Kiébé. D'autres ont avoué avoir fait une découverte. Le cas de Serge Batchi qui a confié : « Je suis surpris de voir toutes ces marionnettes et cette robe en raphia. Je découvre là une de nos traditions que je ne connaissais pas. Je déplore juste le fait que ce soit un étranger qui présente l'exposition ».

Apprendre la culture du pays aux enfants dans les écoles

Cependant, il faut signaler que les définitions et les commentaires sur les pièces de l'exposition ont été faits sous le contrôle du Congolais Emmanuel Kamba, initié, chercheur et spécialiste du Kiébé-Kiébé. Les marottes portent des marques symboliques décodables par les initiés pour faire passer les leçons de morale et de spiritualité. Leurs couleurs, formes, coiffures et accessoires (plumes d'oiseaux et autres) ont aussi une signification. Le jaune, par exemple, c'est la cou-



Henri Djombo, Yves Dubois, le peintre Samuel Matoko et le photographe Robert Nzaou à l'exposition/Adiac

esprits des ancêtres dans diverses situations heureuses ou malheureuses. Certaines robes en raphia Kiébé-Kiébé peuvent monter à plus de quatre mètres de hauteur.

Pratiqué depuis des très nombreuses années, le Kiébé-Kiébé, une des traditions les plus an-

a témoigné : « J'ai suivi une initiation théorique à 18 ans, je n'ai pas pu faire la partie pratique parce que j'étais plus en ville qu'au village. Et c'est au village qu'on acquiert les fondamentaux du Kiébé-Kiébé. Mais la partie théorique que j'ai suivie m'a

nifestation (exposition et danse) qui avait eu lieu les 21 et 22 mai 2016 au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard. Et pour Henri Djombo, président de l'Union des écrivains et artistes congolais, qui a aussi pris part, à titre privé, au vernissage de l'exposition, c'est à travers les expositions et manifestations culturelles que l'on fera mieux connaître les traditions et la culture profonde du pays à la jeunesse. « Il faut encourager les jeunes et les suivre pour qu'ils grandissent dans cette tradition. Il faut que les anciens servent de boussole pour eux tous. Il faut créer des musées, des écoles d'apprentissage et d'initiation du Kiébé-Kiébé ainsi nous allons perpétuer cette tradition », a-t-il conseillé.

Epousant ces propos d'Henri Djombo, Joseph Kifoko Madoungou, conservateur du musée de Diosso, a aussi estimé qu'il faut apprendre la culture du pays aux enfants dans les écoles au lieu qu'ils apprennent seulement la culture des autres. Félicitant Yves Dubois pour son engagement, son amour et sa passion pour l'art et pour le Kiébé-Kiébé, Henri Djombo a confié : « J'ai trouvé une exposition de Kiébé-Kiébé à Cuba et c'était fantastique. Parfois chez soi on ne fait pas très attention, mais ailleurs, tout ce qui représente le Congo vous réveille, vous éveille et vous émeut ».

Par ailleurs, en vue de préserver cette tradition, les communautés Mbochi des grandes villes se réunissent périodiquement pour parler des spécificités de leur société, continuer à conserver l'éducation reçue dans leur village, danser et célébrer leurs retrouvailles. Malheureusement, ces rencontres se font de moins en moins. En outre, au cours du vernissage de l'exposition d'Elais, des chefs d'entreprises ont manifesté le désir de soutenir des initiatives allant dans le sens de la sauvegarde des traditions comme le Kiébé-Kiébé.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



L'exposition de Kiébé-Kiébé à l'hôtel Elais Kassai/Adiac

leur du beau et le jaune orangé celle de la vertu. Le Kiébé-Kiébé dispose des forces liées au magnétisme et qui se matérialisent par des charges incorporées dans les anneaux métalliques (en fer, argent, plomb, cuivre et or) fixés dans les rigoles des marottes qui permettent aux danseurs qui s'emmitouffent dans les robes en raphia de tourner à ras du sol comme une toupie.

Très spectaculaire, la danse folklorique Kiébé-Kiébé, déprogrammée en respect des mesures restrictives de la covid-19, est exécutée par un initié instructeur ou danseur, qui manœuvre la marotte qui apporte un message à caractère moral et spirituel aussi bien aux jeunes initiés qu'aux spectateurs dans le cadre des cérémonies de danse organisées. Cela, pour implorer les

ciennes du Congo, tant à disparaître à cause de l'exode rural. Les initiations se font de moins en moins. Les jeunes devant être initiés se retrouvent en grande partie dans les grandes villes. Or, l'initiation ne peut se faire qu'au village, a confié M. Ondogo, un initié du village d'Olongoné (Boundji), lors du vernissage de l'exposition. « Les initiations ne se font que dans les Kindas qu'on ne trouve que dans les villages. Sauf qu'il y a de moins en moins de jeunes dans les villages. L'initiation ne se fait pas à n'importe quel âge, il concerne des jeunes d'une certaine tranche d'âges, dépasser l'âge requis, vous ne pouvez plus être initié », a-t-il expliqué.

Tombo-Tombo, originaire du même village, n'a pu finir son initiation. Il

permis d'acquérir des valeurs culturelles du Kiébé-Kiébé qui me servent jusqu'aujourd'hui ».

L'exposition initiée par Yves Dubois entre dans le cadre de la préservation de cette tradition jugée importante par lui, du fait qu'elle vise l'éducation des jeunes. Et selon le collectionneur, la préservation des traditions comme le Kiébé-Kiébé s'avère nécessaire. La perte de leurs valeurs et de leurs fondamentaux est une des causes du mauvais comportement des jeunes d'aujourd'hui.

Mieux faire connaître la tradition à la jeunesse

Cette exposition sur le Kiébé Kiébé est le deuxième événement sur cette tradition qu'organise Yves Dubois à Pointe-Noire après la ma-

AUTONOMISATION DES FEMMES

Le programme «La femme d'abord» se met en marche

Dans le but de sensibiliser la femme congolaise pour son autonomisation, sa prise de conscience sur ses atouts et la pratique de l'entrepreneuriat mais aussi dans le dessein de l'inciter à un meilleur positionnement social, le programme «La femme d'abord» est déployé pendant sept mois environ pour son véritable eveil.

Porté par Jokkolabs Congo, une organisation non gouvernementale internationale qui a pour but, entre autres, de promouvoir l'entrepreneuriat et les entrepreneures à travers l'émergence de la culture de l'excellence et de l'entrepreneuriat auprès des femmes afin de faciliter une croissance inclusive au sein de la société ainsi que de l'économie, ce programme est une alternative intéressante à l'emploi salarié comme projet d'avenir. Il permet aussi aux femmes d'être connectées à d'autres femmes inspirantes pour les mettre en réseau à travers différentes activités mais aussi pour de potentielles opportunités. ce programme intègre les entrepreneurs actifs et inspirants à travers le monde pour conseiller les générations futures afin de leur



Un atelier du programme «La femme d'abord»/DR
permettre de réaliser leur rêve. A travers ce programme, les initiateurs vont montrer aux décideurs politiques comment la culture de l'excellence, l'entrepreneuriat et son développement sont essentiels à l'économie d'une nation. Ainsi, pendant sept mois, plusieurs

activités seront organisées par «Femme d'abord», un programme rattaché à la journée mondiale des femmes entrepreneures, l'événement planétaire qui fait partie de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat qui a lieu en novembre dans près de 170 pays du monde.

Lycéennes, étudiantes, femmes actives, professionnelles, artisanes ou entrepreneures vont participer pendant cette période aux ateliers de formation, aux forums d'échanges, aux conférences, aux concours de projets qui distingueront à la fin quatre femmes méritantes.

Pour le comité d'organisation du programme 2021, composé de Germaine Philippe Bassintsa, avocate stagiaire au barreau de Pointe-Noire; Jessica Evoundou, créatrice de mode; Clémence Bienvenue Kou-

bemba, agent du Port autonome de Pointe-Noire; Aurore Olandzobo, agent à BSCA Bank; Cyrus De Laurian Mabounda, country manager de Jokkolabs Congo et coordinateur national de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat-fondateur et manager de Levite corporation, à travers l'autonomisation des femmes, le programme veut inciter surtout les plus jeunes femmes à entreprendre très tôt afin de les aider à trouver les ressources nécessaires pour poursuivre leur rêve car les parents ou potentiels bailleurs peuvent être limités pour plusieurs raisons et ce facteur est généralement source de conséquences fâcheuses chez les jeunes dames qui très vite deviennent des mères et abandonnent leur rêve.

Hervé Brice Mampouya

ELECTIONS À L'UPJ

Le Tchad et le Congo partagent la même vision

Les deux pays ont décidé de mutualiser des efforts et leurs réseaux en vue de gagner ensemble le pari des élections de l'Union panafricaine de la jeunesse (UPJ) qui se tiendront en marge du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine.



Jean Luc Mouthou s'entretenant avec Sébastien Mbaigolmem/Adiac

Le quatrième congrès ordinaire de l'UPJ se tiendra du 15 au 18 novembre à Niamey, au Niger. Le Congo est candidat à la présidence de cette organisation et le Tchad vise, quant à lui, la vice-présidence. Les deux pays partagent la même vision de contribuer efficacement à l'émergence de l'UPJ et surtout le renforcement du rayonnement de la diplomatie et le leadership de l'Afrique centrale au niveau continental et international.

Les deux pays ont défini les stratégies lors d'une audience que le ministre de l'Enseignement

primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, assurant l'intérim de Hugues Ngouélondélé, a accordée à Sébastien Mbaigolmem, ministre secrétaire d'Etat en charge de la Jeunesse, aux Sports et de l'Entrepreneuriat du Tchad.

Le Congo et le Tchad, a reconnu le représentant tchadien, sont des pays amis et frères de longue date. C'est dans cette vision que son pays a estimé nécessaire de diligenter une mission à Brazzaville pour obtenir le soutien du Congo. « Nous voulons développer ensemble des stratégies

puisque le Tchad et le Congo ont présenté deux candidatures. Il va de soi que le Tchad et le Congo puissent se mutualiser des efforts ensemble pour booster leur candidature. C'est ce qui justifie notre présence au Congo et qui justifie l'audience avec le ministre », a commenté Sébastien Mbaigolmem.

Les deux pays ambitionnent donc de drainer un maximum de financement de projets en faveur de l'Afrique centrale en général, et du Congo en particulier.

James Golden Eloué

HUMEUR

Où sont passés des psychologues et sociologues ?

Pour le commun des mortels, cette interrogation trouve sa raison d'être dans le fait qu'un certain stress et une certaine angoisse gagnent de plus en plus une frange de citoyens chaque jour qui passe. Ce stress est dû tout simplement à une multitude d'informations parfois contradictoires déversées sur la toile par certains scientifiques et internautes en rapport avec la pandémie de l'heure.

Des informations déversées de partout à longueur de journées qui font froid au dos et créent une peur et une angoisse incommensurables. Ces informations à la fois rassurantes et incertaines laissent à désirer et bousculent la bonne quiétude psychologique des citoyens, qui pour certains ont des yeux braqués sur des sites internet et d'autres oscillent ici et là à la recherche, soi-disant de la vraie information, disent-ils. Alors, nait là, une occasion véritable des spécialistes des sciences humaines et sociales que sont des psychologues, des sociologues sans oublier des philosophes pour se jeter à l'eau afin de dissiper ce stress par des manières moralisantes et conscientes.

Oui, les interventions conjuguées de ces spécialistes sont un appoint important pour dissiper dans le « psyché » du citoyen Lambda toute croyance incertaine du vaccin. Ce combat n'est pas seulement des hommes en blouse blanche et de la force de l'ordre, il est aussi celui du psychologue et sociologue, car le doute observé çà et là sur le vaccin par une certaine opinion, disons-le, sans langue de bois peut causer une réfraction vis-à-vis de celui-ci. Cette hésitation de la prise ou non du vaccin devient un fait social, comme l'a signifié en ce temps le sociologue Max Weber. Car si une personne refuse de se vacciner, il est facile de la convaincre et de la faire plier, mais si c'est une proportion galopante qui veut se plier à ce jeu, le fait devient inquiétant, car peut se généraliser et devient, « fait social ».

D'où l'intervention, à côté des médecins et de la police, des hommes des sciences humaines et sociales est plus que salutaire pour créer à leurs manières des stratégies argumentaires pouvant amener à conscientiser et à effacer le doute afin de déstresser cette frange de la population concernée. Ainsi donc pour se rendre compte de cette angoisse et de ce stress, constatons ce qui se dit chaque jour dans des administrations, dans des marchés, dans des transports en communs, dans des arrêts de bus, dans des lieux d'embarcation des agences de voyage, dans des quartiers populaires, « mieux vaut passer par un bilan sanitaire avant de se faire vacciner ».

Tenez cette question du bilan sanitaire avant la vaccination a été soulevée par un honorable député lors de la 29ème session relative à la prorogation pour la 29ème fois de l'état d'urgence sanitaire par l'Assemblée Nationale, « Nombreux sont Congolais qui ne connaissent pas leur état sanitaire et d'autres sont des diabétiques, est-ce qu'il ne serait pas mieux de créer comme des comités de contrôle sanitaire avant toute vaccination pour pouvoir diagnostiquer certaines pathologies dont souffriraient des congolais avant de se faire vacciner ». Ce sont là les propos du député de la République lors de la dite session.

Ce point de ce point est comme bien accueilli par une frange de la population réfractaire à cette campagne de vaccination sans contrôle sanitaire préalable des autres pathologies. Alors pourquoi, ne pas l'exploiter à bon escient, car c'est une proposition qui peut bien guider dans la prise de certaines décisions socio-professionnelles. Oui la force de l'ordre a bel et bien une marge de manœuvre pour contraindre une certaine opinion à rejeter des fausses informations par des contrôles appropriés, mais les psychologues, les sociologues et les philosophes seront un appoint très important pour déstresser la frange stressée. A bon entendeur salut

Faustin Akono

JOURNÉE DE L'ARBRE

40000 hectares de plants pour des puits carbone à Ngo

La 35^e édition de la Journée nationale de l'arbre a été célébrée, le 6 novembre à Ngo, dans le département des Plateaux, par une opération de planting d'arbres. L'évènement a été marqué par le lancement du projet Batéké carbon sink (Bacasi) de Total Energies par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

Le Premier ministre a donné le coup d'envoi du planting d'arbres sur la Plaine Nganouo, à environ 27 km du district de Ngo, en présence des autorités locales, des diplomates et partenaires au développement. Pour cette édition 2021 de la Journée nationale de l'arbre, environ 97600 tiges d'espèce d'Acacia (manguim Willd) ont été plantées sur une superficie de 100hectares du site du projet Bacasi.

Cette opération de planting constitue la première étape de la campagne de plantation de Total énergies, qui consistera à développer une forêt de 40000 ha, dont 38000ha destinés au puits carbone et 2000 ha de forêt associés à des activités agro-forestières. Depuis le mois de juin, les 150 membres de l'équipe du projet ont pu préparer 800ha de terrain et produire un million de plants qui vont être enfouis durant la première campagne.

Tout a été mis en œuvre pour lancer dès cette année les premières activités, explique Nicolas Terraz, le directeur d'exploitation-production de Total-énergies. Le projet Bacasi, ajoute-t-il, s'inscrit dans la vision de contribuer à la préservation de la forêt présente dans la réserve de la Léfini et de développer de nouvelles filières forestières durables dans le pays. « Notre compagnie Total est présente en République du Congo depuis plus de 50 ans. Nous avons participé activement au développement d'une économie pétrolière dans le pays. Total-énergies compte poursuivre et élargir le partenariat pour faire rayonner



le Congo sur la scène internationale pour ses activités d'afforestation et la conservation de ses immenses ressources vertes », a indiqué Nicolas Terraz.

En décidant d'investir 250 millions dollars dans ce projet écologique, la compagnie confirme son engagement dans la transition énergétique, avec l'ambition de neutralité carbone d'ici à 2050. Sa stratégie consiste, d'abord, à éviter les émissions de gaz à effet de serre en prenant en compte tous les aspects dès la conception des projets industriels, ensuite, à réduire les émissions en modernisant les installations existantes et, enfin, à compenser les émissions résiduelles avec le déve-

loppement de solutions comme le stockage de CO₂ et de puits de carbone naturel.

Partenariat gagnant-gagnant

Pour le gouvernement congolais, le projet de plantation agro-forestière de la réserve Léfini conclu avec le groupe Total représente un partenariat gagnant-gagnant. « Les avantages du projet sont nombreux, notamment dans le domaine d'afforestation et de puits carbone. Il va contribuer à la diversification de l'économie nationale et à la création d'emplois et au développement local à travers le fonds de développement local mis en place à cet effet », a indiqué la ministre de l'Éco-

L'étendue du site dédié planting/Adiac

nomie forestière. Signé en mars dernier par le ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, et le directeur général de Total E&P Congo, Martin Deffontaines, le projet sera exécuté par la société Forest neutral Congo, partenaire de Total. Bacasi contribuera à la compensation carbone, soutient Rosalie Matondo, avec un captage estimé à plus de 10 millions de tonnes de CO₂ équivalents sur 20 ans. « Ce qui vient de se passer est la preuve de l'engagement du président de la République réaffirmé lors de la Cop26 », a déclaré le Premier ministre Anatole Collinet Makosso.

Fiacre Kombo

DIASPORA

L'Agence congolaise pour l'emploi à la rencontre des Congolais de l'étranger

En guise de rappel, au Palais des congrès d'Issy-les-Moulineaux, près de Paris, l'Agence congolaise pour l'emploi se déploie pour une présentation officielle auprès de la diaspora

Deux jours de franche collaboration entre les Congolais de l'étranger et l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE). Du 9 au 10 novembre, sous le haut patronage du ministère de la Jeunesse, des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante, la communauté congolaise aura la possibilité d'être sensibilisée par l'établissement public administratif spécialisé dans l'emploi.

Cette structure, placée sous la tutelle du ministère de la Jeunesse, des Sports, de l'Éducation civique, permettra aux demandeurs d'emplois de la diaspora de postuler aux offres d'emplois.

Pour le ministre Hugues Ngouelondélé, c'est l'opportunité offerte aux entreprises pour accéder aux compétences nationales dont le Congo a besoin pour accompagner le développement du secteur privé et du Congo. « La diaspora congolaise étant un vivier de compétences, l'ACPE accompagne les entreprises pour qu'elles puissent déceler, au sein de la diaspora, les talents et compétences congolaises dont elles ont besoin. Je remercie toutes les entreprises qui, dans un partenariat gagnant-gagnant, se sont engagées à venir à votre rencontre pour échanger sur les opportunités en République du Congo ».

Marie Alfred Ngoma

RÉFLEXION

Et le Fonds bleu s'imposa ...

Avant même que s'achève la vingt-sixième conférence sur le climat qui se tient à Glasgow depuis le 31 octobre, une évidence s'impose : celle du rôle essentiel que joue désormais le Fonds bleu pour le Bassin du Congo dans le combat que mène l'humanité afin de préserver son environnement. Ignorée ou sous-estimée jusqu'à présent par de nombreux, très nombreux acteurs de la lutte contre le dérèglement climatique, cette institution créée à Oyo, il y a quatre ans et demi, est apparue sur le devant de la scène mondiale à Glasgow comme un acteur incontournable de la protection de la nature.

Jusqu'à présent considéré comme le deuxième poumon de la planète, le Bassin du Congo en est devenu le premier ces dernières années. Ceci, d'abord, parce que les plus hautes autorités du Brésil laissent, voire même

encouragent la déforestation anarchique du Bassin de l'Amazonie où l'air que nous respirons se nettoie de moins en moins ; ensuite parce que les pays de l'Afrique centrale ont pris, eux, la juste mesure de l'enjeu que constitue la préservation des forêts, des tourbières, du fleuve et de ses affluents dans le combat vital que livre désormais l'humanité afin d'assurer sa survie dans les siècles à venir.

Invités à Oyo par le président du Congo, Denis Sassou N'Guesso, les gouvernants de cette partie du monde se sont accordés pour créer le Fonds bleu qui, lui-même, coordonnera les actions engagées pour défendre la nature, recueillera les fonds nécessaires, sollicitera l'appui des institutions internationales et des grandes puissances, convaincra les investisseurs de s'engager pleinement dans cette bataille vitale à

tous égards. Bref deviendra l'un des acteurs clés de la protection de l'environnement dont dépend notre survie collective.

Certes, rien n'est encore joué sur ce champ de bataille, mais la COP 26 a permis au Fonds bleu comme à ses partenaires – tout particulièrement la Fondation Brazzaville dont le siège est à Londres et qui compte en son sein de très hautes personnalités – de montrer la place que le Bassin du Congo y occupe désormais. Une avancée dont les effets pratiques se feront sentir rapidement avec, notamment, des apports financiers significatifs dans les domaines les plus divers parmi lesquels figurera en bonne place une mise en valeur des sols et des sous-sols respectueuse de la nature.

Qu'il nous soit permis de dire ici sans plus attendre que dans ce contexte,

l'information, la communication et donc la mise en valeur des actions que le Fonds bleu conduira sur le terrain dans les années à venir seront déterminantes. Et que, par conséquent, tout devra être mis en œuvre à l'échelle mondiale pour faire valoir ce qui sera entrepris dans le but de concrétiser les engagements pris à Glasgow. En apporte une preuve évidente le film Fonds bleu pour le Bassin du Congo que Hope Communication (Yann Arthus Bertrand et son équipe) et Adiac Communication ont réalisé en 2017, précisément pour la Conférence d'Oyo, film qui a fait et qui continue de faire le tour du monde.

Rien, convenons-en, ne sera plus important dans le contexte né de la COP 26 que d'agir et de communiquer.

Jean-Paul Pigasse